

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables  
(B-C) - Dépôt le 17/07/2024 - 31251 - 2006 B 02527 - 489 800 805 - (groupe) astek

# A d n P a r i s

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

109, rue de Courcelles - 75017 PARIS

4, rue du Bulloz - PAE Les Glaisins - 74940 ANNECY LE VIEUX

## (g r o u p e) a s t e k

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 443.512 Euros

Siège social : Les Patios - Bâtiment D - 77 - 81 ter, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE

489 800 805 RCS NANTERRE

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés

(exercice clos le 31 décembre 2023)

# (groupe) astek

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 422.349 €uros

Siège social : Les Patios - Bâtiment D - 77 - 81 ter, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE

489 800 805 RCS NANTERRE

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés (exercice clos le 31 décembre 2023)

A l'assemblée générale de la société groupe (astek).

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société (groupe) astek relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### **Fondement de l'opinion**

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

➤ **Écarts d'acquisition** : le paragraphe « *Regroupement d'entreprise et écart d'acquisition* » de la note 2.5 « *Méthodes et règles d'évaluation* » et la note 4.1 « *Écarts d'acquisition* » de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des écarts d'acquisition. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes et des informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,

ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

### *Objectif et démarche d'audit*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances

susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 27 mai 2024.

**Pour Adn Paris,**  
Société de Commissaires aux Comptes :



**Philippe SIXDENIER,**  
Mandataire social

RAPPORT FINANCIER ANNUEL  
DES COMPTES CONSOLIDES  
GROUPE ASTEK  
31 DECEMBRE 2023



ASTEK

## Table des matières

I.	ETATS FINANCIER .....	- 5 -
1.1.	Etat de situation financière - Bilan Consolidé.....	- 5 -
1.2.	Compte de résultat consolidé.....	- 6 -
1.3.	Tableau de flux de trésorerie consolidé .....	- 7 -
1.4.	Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	- 8 -
2.	REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITE DE CONSOLIDATION, METHODE ET REGLES D'EVALUATION .....	- 9 -
2.1.	Faits marquants de l'exercice.....	- 9 -
2.1.1.	Rachat de la société Busines & Engineering Services.....	- 9 -
2.1.2.	Acquisition du Groupe Riversen.....	- 10 -
2.1.3.	Restructuration des filiales en Pologne .....	- 10 -
2.1.4.	Restructuration du sous-groupe EMISYS.....	- 10 -
2.1.5.	Restructuration du sous-groupe IT&M .....	- 11 -
2.2.	La société.....	- 11 -
2.3.	Référentiel comptable .....	- 12 -
2.3.1.	Le Référentiel.....	- 12 -
2.3.2.	Nouvelles normes et interprétations IFRS .....	- 12 -
2.4.	Modalités de consolidation .....	- 12 -
2.4.1.	Filiales.....	- 13 -
2.4.2.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées .....	- 13 -
2.5.	Méthodes et règles d'évaluation.....	- 14 -
2.5.1.	Utilisation d'estimations et exercice du jugement.....	- 14 -
2.5.2.	Regroupement d'entreprise et écart d'acquisition.....	- 14 -
2.5.3.	Autres immobilisations incorporelles .....	- 15 -
2.5.4.	Immobilisations corporelles.....	- 16 -
2.5.5.	Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles.....	- 17 -
2.5.6.	Actifs financiers.....	- 18 -
2.5.7.	Créances clients et autres créances courantes.....	- 18 -
2.5.8.	Trésorerie et équivalents.....	- 18 -
2.5.9.	Opérations en devises – méthodes de conversion .....	- 18 -
2.5.10.	Résultat par action.....	- 19 -
2.5.11.	Provisions pour risques et charges et passifs éventuels.....	- 19 -
2.5.12.	Emprunts et autres passifs financiers.....	- 20 -



2.5.13.	Impôts différés.....	- 20 -
2.5.14.	Crédit impôt recherche.....	- 21 -
2.5.15.	Engagements de retraite et prestations assimilées.....	- 21 -
2.5.16.	Subventions d'investissements.....	- 22 -
2.5.17.	Fait générateur du chiffre d'affaires.....	- 22 -
2.5.18.	Autres produits et charges opérationnels.....	- 23 -
2.5.19.	Instruments financiers.....	- 23 -
2.5.20.	Contrat d'affacturage.....	- 23 -
2.5.21.	Actions propres.....	- 23 -
2.5.22.	Paiements en action.....	- 24 -
3.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	- 25 -
3.1.	Présentation de la maison mère.....	- 25 -
3.2.	Identité des sociétés du groupe et détention.....	- 26 -
4.	DETAIL DES COMPTES DU BILAN.....	- 27 -
4.1.	Ecarts d'acquisition.....	- 27 -
4.2.	Droit d'utilisation IFRS 16 et dettes de location.....	- 28 -
4.3.	Immobilisations incorporelles.....	- 29 -
4.4.	Immobilisations corporelles.....	- 29 -
4.5.	Immobilisations financières.....	- 30 -
4.6.	Créances.....	- 30 -
4.7.	Emprunts et dettes financières et ventilation par échéance.....	- 31 -
4.8.	Autres dettes.....	- 32 -
4.9.	Provision pour risques et charges.....	- 32 -
4.10.	Impôts différés.....	- 33 -
5.	DETAIL DES COMPTES DU RESULTAT.....	- 34 -
5.1.	Charges de personnel.....	- 34 -
5.2.	Les charges externes.....	- 34 -
5.3.	Les autres produits et charges d'exploitations.....	- 35 -
5.4.	Les autres produits et charges opérationnels.....	- 35 -
5.5.	Résultat financier.....	- 35 -
5.6.	Impôts.....	- 36 -
6.	AUTRES INFORMATIONS ANNEXES.....	- 37 -
6.1.	Gestion des risques financiers.....	- 37 -

6.1.1.	Risque de change.....	- 37 -
6.1.2.	Risque de taux.....	- 37 -
6.1.3.	Risque de liquidité.....	- 37 -
6.1.4.	Risque actions.....	- 37 -
6.2.	Transactions avec les parties liées.....	- 38 -
6.3.	Engagements hors bilan.....	- 38 -
6.4.	Effectif fin d'année.....	- 39 -
6.5.	Evènements post clôture.....	- 39 -
6.5.1.	Restructuration des filiales en France.....	- 39 -
6.5.2.	Acquisition de SINERGIA MEDIA LABS (Simelabs).....	- 39 -
6.5.3.	Refinancement du Groupe.....	- 40 -

# I. ETATS FINANCIER

## I.1. Etat de situation financière - Bilan Consolidé

<b>ACTIF</b>			
<i>En milliers d'euros</i>	Note	2023.12	2022.12
Ecart d'acquisition	4.1	188 525	147 428
Droit d'utilisation - IFRS 16	4.2	20 223	15 554
Immobilisations incorporelles	4.3	165	298
Immobilisations corporelles	4.4	3 631	2 715
Autres actifs financiers	4.5	2 861	2 494
Impôts différés		2 583	2 282
Autres actifs long terme		1 003	364
<b>Total Actifs non-courants</b>		<b>218 991</b>	<b>171 135</b>
Stocks et en-cours		346	527
Clients et autres débiteurs	4.6	158 384	139 807
Créances d'impôt	4.6	26 507	19 881
Autres actifs courants	4.6	7 002	8 086
VMP et autres placements		451	-139
Disponibilités		45 298	34 771
<b>Total des Actifs courants</b>		<b>237 988</b>	<b>202 933</b>
<b>Total Actif</b>		<b>456 979</b>	<b>374 067</b>

<b>PASSIF</b>			
<i>En milliers d'euros</i>	Note	2023.12	2022.12
Capital		444	436
Primes liées au capital		14 623	22 183
Actions propres		0	0
Autres réserves		-917	-1 132
Résultats accumulés		56 668	26 730
<b>Total Capitaux propres, part du groupe</b>		<b>70 817</b>	<b>48 217</b>
Intérêts minoritaires		3 185	4 983
<b>Total des capitaux propres</b>	1.4	<b>74 003</b>	<b>53 201</b>
Emprunts et dettes financières	4.7	223 498	162 916
Dettes de loyers IFRS 16 - non courant	4.7	16 647	13 319
Engagements envers le personnel	4.9	2 372	2 611
Autres provisions	4.9	4 723	7 160
Impôts différés	4.10	466	419
Autres passifs long terme		7 465	7 038
<b>Total passifs non courants</b>		<b>255 172</b>	<b>193 463</b>
Emprunts et concours bancaires (yc. Emprunt factor)	4.7	1 131	20 894
Dettes de loyers IFRS 16 - courant	4.7	4 131	3 270
Fournisseurs et autres créditeurs	4.8	105 835	93 413
Dettes d'impôt	4.8	213	1 266
Autres passifs courants	4.8	16 494	8 557
<b>Total passifs courants</b>		<b>127 805</b>	<b>127 401</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>382 977</b>	<b>320 864</b>
<b>Total Passif</b>		<b>456 979</b>	<b>374 067</b>

## 1.2. Compte de résultat consolidé

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>			
<i>En milliers d'euros</i>	Note	2023.12	2022.12
<b>Chiffre d'affaires</b>		569 204	477 629
Autres produits de l'activité		286	422
Achats consommés	5.2	-2 270	-6 500
Charges externes	5.2	-185 801	-170 301
Charges de personnel	5.1	-327 224	-255 843
Impôts et taxes		-7 042	-5 619
Dotations aux amortissements		-6 273	-5 287
Dotations aux dépréciations et provisions		-2 812	-1 209
Variation des stocks d'en-cours et produits finis		-118	41
Autres produits et charges d'exploitation	5.3	13 698	7 972
<b>Résultat opérationnel courant</b>		51 648	41 307
Autres produits et charges opérationnels	5.4	-2 328	-327
<b>Résultat opérationnel</b>		49 320	40 980
Coût de l'endettement financier net	5.5	-14 934	-11 367
Autres produits et charges financiers	5.5	-436	-1 993
<b>Résultat avant impôt</b>		33 950	27 619
Impôts sur les bénéfices	5.6	-8 927	-7 411
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		25 023	20 208
Intérêts minoritaires		-1 748	-2 578
<b>Résultat net Part du groupe</b>		23 275	17 631

Au cours de l'exercice 2023, (groupe) ASTEK poursuit sa stratégie de croissance externe. Il a pris le contrôle majoritaire de 70% du Groupe RIVERSEN avec ses filiales MALTERRY & KAMELYS (décembre 2023) et de renforcer sa branche « Intelligent Industry ».

La société ASTEK INTERNATIONAL a renforcé sa présence en Belgique avec l'acquisition de BES (juillet 2023).

Ces sociétés ont été intégrées aux comptes consolidés.

Si la prise de contrôle avait eu lieu au 1er janvier de l'exercice, soit une année complète, les principaux indicateurs du compte de résultat auraient été les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	2023 Publié	2023 Proforma
Chiffres d'affaires	569 204	591 351
Résultat Opérationnel courant	51 648	55 135
Résultat Net de l'ensemble consolidé	25 023	27 102

## 1.3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORIE

En milliers d'euros

	2023.12	2022.12
<b>Résultat net total consolidé</b>	25 023	20 208
Ajustements :		
Elim. des amortissements et provisions	4 377	5 393
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-77	604
Elim. des produits de dividendes	-26	0
Autres prod. et chges sans incidence trésorerie	-736	-1 246
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	28 561	24 958
Elim. de la charge (produit) d'impôt	8 927	7 411
Elim. du coût de l'endettement financier net	14 934	11 367
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	52 421	43 737
Incidence de la variation des stocks	180	-152
Incidence de la variation des créances clients	-11 413	-21 745
Incidence de la variation des dettes fournisseurs	4 419	6 730
Incidence de la variation des frais d'émission d'emprunts	-1 261	-437
Impôts payés	-16 482	-11 350
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	27 864	16 764
Incidence des variations de périmètre	-37 480	-32 234
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-11 510	-5 239
Acquisition d'actifs financiers	-18	0
Variation des prêts et avances consentis	-269	371
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	148	1 350
Cession d'actifs financiers	0	0
Dividendes reçus	26	0
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	-49 102	-35 752
Augmentation de capital	4 573	7 709
Emission d'emprunts	62 768	44 762
Remboursement d'emprunts	-14 438	-8 448
Intérêts financiers nets versés	-14 934	-11 367
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	-4 867	2
Dividendes payés aux minoritaires	-601	-2
Autres flux liés aux opérations de financement	11	0
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	32 512	32 655
Incidence liaison haut de bilan	0	0
Incidence de la variation des taux de change	217	-79
<b>Variation de la trésorerie</b>	11 491	13 608
Trésorerie d'ouverture	34 300	21 028
Trésorerie de clôture	45 787	34 300
<b>Trésorerie Actif</b>	45 787	34 675
VMP - Equivalents de trésorerie	489	-97
Disponibilités	45 298	34 776
Intérêts courus non échus s/ dispo.	0	-5
<b>Trésorerie Passif</b>	0	374
<b>Trésorerie nette</b>	45 787	34 300

La notion de trésorerie nette utilisée par le Groupe correspond à la trésorerie immédiatement disponible, au sens de la norme IAS 7 et du tableau de flux de trésorerie.

## 1.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

CAPITAUX PROPRES en milliers d'euros	Capital	Primes liées au Capital	Réserves et Reports	Résultat	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres total
<b>CAPITAUX PROPRES 2021</b>	422	14 600	-4 423	13 738	24 337	2 499	26 836
Opération sur le capital	13	7 583			7 596		7 596
Affectation du résultat N-1			13 738	-13 738			
Dividendes versés							
Résultat de la période				17 631	17 631	2 578	20 209
Ecart de conversion			-243		-243	-93	-335
Autres retraitements		0	-1 105		-1 105	2	-1 103
<b>CAPITAUX PROPRES 2022</b>	436	22 183	7 987	17 631	48 216	4 986	53 203
(*)Opération sur le capital	8	4 608			4 608		4 608
Affectation du résultat N-1		-12 168	29 799	-17 631			
Dividendes versés			-4 867		-4 867	-601	-5 468
Résultat de la période				23 275	23 275	1 748	25 023
Ecart de conversion			413		413	231	644
Autres retraitements		0	-294		-294	-3 176	-3 470
<b>CAPITAUX PROPRES 2023</b>	443	14 623	33 018	23 275	71 351	3 188	74 540

(\*) Aux termes d'une décision du Directoire en date du 12 mai 2023, le Directoire a constaté la livraison de 8.000 actions gratuites de la société au terme d'une période d'acquisition fixée à trente (30) mois, commençant à courir le 30 octobre 2020 pour se terminer le 30 avril 2023.

Après augmentation, le capital de la société a été augmenté de 435.512 actions à 443.512 actions.

## 2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITE DE CONSOLIDATION, METHODE ET REGLES D'EVALUATION

### 2.1. Faits marquants de l'exercice

Après une croissance exceptionnelle en 2022 et l'atteinte de nos objectifs stratégiques avec deux ans d'avance, l'année 2023 marquait le lancement de notre nouveau plan stratégique ENGAGE 2027. Grâce à la mobilisation de tous, le Groupe a poursuivi son ascension, affichant une performance de premier plan, et est entré dans une nouvelle dimension, devenant un acteur majeur de la transformation digitale des entreprises.

Dans un environnement macroéconomique marqué par des incertitudes (guerre en Ukraine, tension sur les prix de l'énergie et des matières premières, inflation élevée) le Groupe a affiché tout au long de l'année 2023 une performance opérationnelle solide avec une croissance de plus de 20%.

Cette croissance témoignant d'une croissance organique très dynamique, soutenue par l'intégration d'expertises notamment issues des acquisitions. Le Groupe a ainsi renforcé sa présence dans des secteurs porteurs comme les Life Sciences et consolidé sa présence internationale, en particulier auprès de clients américains et en capacités offshore.

<i>en milliers d'euros</i>	<b>2023.12</b>	<b>2022.12</b>	<b>Croissance 23-22</b>
France	342 913	269 857	27,1%
Europe	119 657	97 863	22,3%
Amérique	80 811	89 539	-9,7%
Asie	5 723	4 920	16,3%
Afrique	877	759	15,5%
Océanie	23	-	100,0%
Moyen orient	19 202	14 240	34,8%
<b>TOTAL</b>	<b>569 204</b>	<b>477 629</b>	<b>19,2%</b>

#### 2.1.1. Rachat de la société Business & Engineering Services

Le 26 juillet 2023, la société ASTEK INTERNATIONAL a procédé au rachat de la société belge Business & Engineering Services (B.E.S), spécialiste du conseil en ingénierie, qui compte 60 collaborateurs à Bruxelles.

Créé en 2016, BES a su répondre aux attentes des grands groupes industriels en apportant son expertise en R&D, matériaux, systèmes embarqués et électronique, gestion de projets, qualité, processus industriels et achats, dans les secteurs de l'énergie, du médical et du transport automobile, ferroviaire, aérien et spatial.

Cette opération permet à Astek de renforcer sa Global Business Line « Engineering », qui s'implante par ce biais en Belgique, et vient compléter l'offre du Groupe dans ce pays.

Le montant du goodwill s'élève à 4,1 millions d'euros.

### 2.1.2. Acquisition du Groupe Riversen

Le 22 décembre 2023, le Groupe Astek annonce une prise de participation majoritaire dans Riversen, spécialiste français du conseil en ingénierie pour les secteurs de la construction et de l'industrie, des infrastructures, de l'énergie, de l'environnement et du transport, sur des projets d'envergure (Grand Paris, EPR, lignes à grande vitesse, ...). En fort développement, Riversen compte aujourd'hui 350 collaborateurs en France et réalise un chiffre d'affaires de 24 M€.

Cette opération permet à Astek de compléter son offre en ingénierie, de renforcer son empreinte géographique et d'appuyer le développement de sa Global Business Line « Resources, Energy & Infrastructures » qui totalise 10% du chiffre d'affaires du Groupe.

Créé en 2017 à Lyon avant de s'implanter à Paris, Riversen a développé un savoir-faire sur toutes les étapes d'un projet, de la conception à la mise en production, à travers une large gamme de prestations de conseil en ingénierie : études, management de projet, construction, commissioning, ...

Riversen apporte auprès de clients grands comptes ses compétences reconnues en R&D, conseil et management de grands projets. La combinaison de ses expertises avec celles d'Astek ouvre des opportunités importantes de cross-selling commercial sur des projets porteurs, en proposant des solutions digitale et d'ingénierie complémentaires à un portefeuille de clients élargi.

Le montant du goodwill est de 11,6 millions d'euros.

### 2.1.3. Restructuration des filiales en Pologne

Il a été procédé à la fusion absorption de la société ASTEK FINANCE par la société ASTEK POLSKA, sa société mère, avec une date d'effet au 1 janvier 2023.

### 2.1.4. Restructuration du sous-groupe EMISYS

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire en date 28 novembre 2022, déposé au greffe du Tribunal de Nanterre le 28 novembre, il a été décidé de la dissolution sans

liquidation des sociétés EMISYS, EMISYS LYON, EMISYS LILLE, EMISYS TOULOUSE et EMISYS AIX EN PROVENCE, filiales à 100% de la Société, avec effet au 1er janvier 2023.

La société EMISYS HOLDING a été renommée EMISYS SAS à compter du 1er janvier 2023.

### 2.1.5. Restructuration du sous-groupe IT&M

Aux termes d'une cession en date du 20 décembre 2022, la société ASTEK TECHNOLOGY a acquis la totalité des actions de la société IT&M REGION auprès de la société IT&M HOLDING, devenant de ce fait l'Associé Unique de la société IT&M REGION. Par une décision d'Associé Unique en date du 30 décembre 2022, il a été décidé de la dissolution sans liquidation de la société IT&M REGION, avec effet au 1er février 2023.

Par ailleurs, aux termes d'un projet de traité de fusion simplifiée en date du 24 avril 2023, déposé au greffe du Tribunal de Nanterre le 25 avril 2023, la société IT&M SOLUTIONS a fusionné avec la société IT&M CONSULTING, avec effet au 1er juin 2023. Il est rappelé qu'au moment de la fusion, les deux sociétés étaient sœurs, détenues à 100% par la société IT&M HOLDING.

## 2.2. La société

Les états financiers consolidés ci-joint présentent les opérations de la société (groupe) Astek et de ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées.

Son siège social est situé à Boulogne-Billancourt.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2023 ont été arrêtés par le Directoire le 13 mai 2024. Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros arrondis au millier d'euros le plus proche.

Conformément aux prescriptions IFRS, les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur la base du coût historique à l'exception de certains actifs et passifs financiers qui sont évalués et enregistrés à leur juste valeur.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans les perspectives d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de la période ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de la période constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

## 2.3. Référentiel comptable

### 2.3.1. Le Référentiel

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2023 et qui sont d'application obligatoire à cette date, avec, en comparatif, l'exercice 2022 établi selon le même référentiel.

Les normes internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards), les interprétations de l'IFRS IC (International Financial Reporting Standard Interpretation Committee) et du SIC (Standard Interpretations Committee).

L'ensemble des textes adoptés par l'Union Européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/finance/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/finance/accounting/ias/index_fr.htm).

### 2.3.2. Nouvelles normes et interprétations IFRS

Les nouvelles normes et amendements aux normes existantes, entrant en vigueur au 1er janvier 2023 n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Les principes comptables retenus sont conformes à ceux utilisés lors de la préparation des états financiers consolidés pour la période close le 31 décembre 2023.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée de normes, amendements et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2023. Leurs analyses préliminaires n'ont pas permis d'identifier à ce stade des dispositions contraires aux pratiques comptables actuelles du Groupe.

## 2.4. Modalités de consolidation

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dont le Groupe détient directement et indirectement le contrôle exclusif.

Dans le cas de sociétés, sous influence notable (en règle générale une détention inférieure à la moitié des droits de vote) la méthode de mise en équivalence est retenue.

Au 31 décembre 2023, les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux retraités pour être mis en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Toutes les transactions significatives entre les Sociétés consolidées ainsi que les profits internes non réalisés, sont éliminés.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises à compter de leur date d'acquisition. Pour les filiales cédées en cours d'exercice ou dont le contrôle a été perdu, seuls les résultats de la période antérieure à la date de cession sont retenus dans le compte de résultat consolidé.

Le Groupe ne contrôle pas d'entités ad hoc.

### 2.4.1. Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

(Groupe) Astek détient plus de la moitié des droits de vote dans toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation est précisée en note 4.

Après identification des opérations intragroupes, l'ensemble des créances et dettes ainsi que des charges et des produits relatifs à ces opérations ont été éliminés des comptes consolidés.

### 2.4.2. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les états financiers couvrent une période 12 mois.

La société (groupe) Astek ainsi que ses filiales clôturent leur exercice social le 31 décembre.

## 2.5. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par le groupe sont détaillés dans les paragraphes suivants.

### 2.5.1. Utilisation d'estimations et exercice du jugement

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction, l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels en date de l'arrêté. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables aux vues des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Elles concernent principalement :

- L'évaluation de la valeur recouvrable des goodwill qui font au minimum annuellement l'objet d'un test de perte de valeur
- La reconnaissance du chiffre d'affaires sur les contrats et des coûts associés liés aux contrats à long terme dont les volumes de production sont fondés sur des hypothèses opérationnelles
- La reconnaissance d'impôts différés actifs
- Les tests de valeurs les provisions courantes et non courantes et des engagements de retraite

Le Groupe a pris en considération l'environnement économique et financier dans ses estimations notamment pour l'élaboration de ses business plans et dans les différents taux d'actualisation utilisés à la fois pour les tests de valeur et les calculs des provisions.

### 2.5.2. Regroupement d'entreprise et écart d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3 révisée.

Le coût d'une acquisition correspond à la contrepartie transférée (complément de prix inclus), mesurée à la juste valeur le jour de l'acquisition, majorée du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle et le cas échéant de la juste valeur de la participation antérieurement détenue.

Pour chaque regroupement d'entreprises, l'acquéreur a le choix d'évaluer les participations ne donnant pas le contrôle, soit à la juste valeur (écart d'acquisition complet) soit pour la quote-part dans la juste valeur de l'actif net de l'entité acquise.

Les frais d'acquisition supportés sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle les services correspondants sont reçus.

Lorsque le Groupe acquiert une entreprise, il évalue les actifs et passifs de l'entité acquise à leur juste valeur à la date d'acquisition. Cette juste valeur constitue la valeur d'entrée des actifs et passifs acquis, qui sont ensuite évalués conformément aux différentes normes auxquelles ils se rattachent.

Le goodwill est déterminé par différence entre le coût d'acquisition tel que défini ci-dessus, et la juste valeur des actifs et passifs acquis.

Lorsque le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, l'investissement détenu par l'acquéreur antérieurement à la prise de contrôle est mesuré à sa juste valeur à la date d'acquisition et la différence avec sa valeur comptable antérieure est reconnue en résultat.

Les compléments de prix sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition. Tout ajustement de ces compléments de prix postérieurement à l'acquisition est comptabilisé en résultat de période, sauf s'il intervient pendant le délai d'affectation (soit 1 an après la date d'acquisition) et qu'il résulte de nouvelles informations permettant d'affiner l'évaluation à la date de prise du contrôle. Dans ce cas, l'ajustement est comptabilisé en contrepartie de l'écart d'acquisition.

### 2.5.3. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition (immobilisations incorporelles acquises auprès d'un tiers) ou de production (immobilisations générales en interne) selon la norme IAS 38.

Les immobilisations incorporelles peuvent être amorties, le cas échéant, sur des périodes qui correspondent à leur protection légale ou à leur durée d'utilisation prévue.

#### 2.5.3.1. Dépenses de recherche et de développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de recherche appliquée supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la fabrication de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation les critères suivants sont remplis:

- Démonstration de la faisabilité technique du projet et de la disponibilité des ressources pour achever le développement
- Son intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou de le vendre
- Sa capacité à l'utiliser ou la vendre
- La manière dont l'actif génèrera des avantages économiques futurs ainsi que le chiffrage de ces avantages économiques futurs
- La disponibilité actuelle ou future des ressources nécessaires pour réaliser le projet
- Sa capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif.

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent notamment les coûts de la main d'œuvre directe et les frais de sous-traitance. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur éventuelles. Elles sont amorties sur la durée probable d'utilisation.

Ces frais de recherche et développement sont amortis sur une durée maximale de 5 ans.

### 2.5.3.2. Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement sur leur durée d'utilité, soit 1 à 3 ans.

### 2.5.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan, en tenant compte des conditions prévues par la norme IAS16, à leur coût historique amorti, diminué des pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les dépenses ultérieures (dépenses de remplacement et dépenses de mise en conformité) sont immobilisées et amorties sur la durée d'utilité restante de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Comme le prévoit la norme IAS 16, chaque partie d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'élément est amorti séparément

(amortissement par composants). L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Il est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée d'utilité, comme suit :

Agencements et aménagements .....	3 à 10 ans
Installations techniques .....	10 ans
Matériel et outillage industriel .....	3 ans
Matériel bureautique et informatique .....	3 à 5 ans
Matériels de transport .....	3 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

Les plus ou moins-values de cession résultent de la différence entre le prix de vente et la valeur nette comptable des éléments d'actif cédés.

### 2.5.5. Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur d'utilité des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur à la date d'établissement des comptes, et au moins une fois par an en ce qui concerne les goodwill et les immobilisations incorporelles non mises en service à la date d'arrêt.

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie (Unités Génératrices de Trésorerie). Ces entités correspondent à des filiales ou des zones géographiques dans lesquelles le Groupe est implanté, dont l'activité continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. L'évaluation de la valeur recouvrable de chaque UGT, s'appuyant notamment sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisée, est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et prévisionnel, étendus sur un horizon de 5 ans, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Des taux d'actualisation et de croissance à long terme sur la période au-delà de 7 ans, appréciés à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe exerce son activité, sont appliqués à l'ensemble des évaluations des entités générant leurs flux propres de trésorerie.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée en priorité aux goodwill, puis à la réduction des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité, et reconnue en résultat opérationnel.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut être reprise.

## 2.5.6. Actifs financiers

Les placements et autres dépôts et cautionnements ayant une échéance fixée supérieure à un an, que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance, sont classés en tant qu'actifs non courants. Les participations dans les sociétés non consolidées sont analysées comme des actifs financiers disponibles à la vente. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, en l'absence de marché actif ne permettant pas de déterminer leur juste valeur de façon fiable. En cas de baisse significative ou durable de leur valeur d'utilité une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation de chaque société. Les critères généralement retenus sont la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

## 2.5.7. Créances clients et autres créances courantes

Les créances d'exploitation comprennent principalement des créances clients qui correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir. La valeur nominale d'origine des créances est diminuée le cas échéant du montant des pertes de valeur liées au risque d'irrecouvrabilité partielle ou totale des créances.

Les créances échues font l'objet des dépréciations suivantes :

- Les créances de plus de douze mois ou en statut contentieux sont provisionnées à 100%
- Les créances échues depuis plus de 6 mois sont provisionnées à 60%
- Les créances échues depuis plus de 3 mois sont provisionnées à 30%

## 2.5.8. Trésorerie et équivalents

La ligne « Trésorerie et équivalents » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles soumis à un risque négligeable de variation de valeur. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en « produits de trésorerie ». La trésorerie nette retenue pour le tableau des flux financiers inclut également les découverts bancaires et les lignes de trésorerie court terme.

## 2.5.9. Opérations en devises – méthodes de conversion

### 2.5.9.1. Transactions libellées en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la

date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

### 2.5.9.2. États financiers libellés en devises

Les actifs et les passifs des sociétés intégrées au périmètre et exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture, à l'exception de la situation nette qui est conservée à sa valeur historique. Les produits et les charges de ces sociétés, sont convertis en euros en utilisant les taux moyens de la période.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

### 2.5.10. Résultat par action

#### 2.5.10.1. Résultat de base par action

Le résultat de la période (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période après déduction des actions propres détenues au cours de la période. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est une moyenne annuelle pondérée ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période et calculée en fonction de la date d'émission des actions au cours de l'exercice.

#### 2.5.10.2. Résultat dilué par action

Le résultat de la période (part du Groupe) ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, pris en compte pour le calcul du résultat de base par action, sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives : options de souscription d'actions et actions gratuites.

### 2.5.11. Provisions pour risques et charges et passifs éventuels

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés qui générera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et que les sorties futures de trésorerie peuvent être estimées de manière fiable.

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain découlant de litiges commerciaux, prud'homaux ou d'autres risques.

De manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

## 2.5.12. Emprunts et autres passifs financiers

Les emprunts et autres passifs financiers comprennent les emprunts auprès des établissements de crédit (banques et organismes de location financement ainsi que les emprunts obligataires). Les passifs financiers sont enregistrés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Dans le cas des dettes d'exploitation, elles ont des échéances inférieures à un an à l'origine, leur valeur nominale constitue donc une bonne approximation de ces dettes.

## 2.5.13. Impôts différés

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable. Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les impôts différés sont comptabilisés respectivement en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice, selon qu'ils se rapportent à des éléments eux-mêmes enregistrés en compte de résultat ou en capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, de sorte que celle-ci sera réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si les filiales ont le droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et simultanément.

#### 2.5.14. Crédit impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche est considéré comme relevant de la norme IAS 20 Subventions publiques. La part du crédit impôt recherche, affectable aux frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles, est comptabilisée en diminution de cet actif.

Le produit de crédit impôt recherche relatif aux frais de recherche et éventuellement aux frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des dépenses en autres produits d'exploitation.

#### 2.5.15. Engagements de retraite et prestations assimilées

Le Groupe est essentiellement soumis à des régimes de retraite à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies font l'objet de versements par les salariés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les obligations du Groupe se limitent au paiement de ces cotisations qui sont donc enregistrées en compte de résultat dès qu'elles sont encourues.

Le groupe est également soumis à des régimes de retraite à prestations définies. Les régimes à prestations définies concernent les avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires pour lesquelles le Groupe est engagé. Ces engagements font l'objet d'un calcul de provision, effectué en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulé en contrepartie des services rendus, selon la méthode des unités de crédit projetées. Au sein du Groupe, les régimes à prestations définies correspondent aux indemnités de départ en retraite. Les indemnités de départ en retraite sont directement liées à l'application de la convention collective.

Elles concernent les indemnités à verser en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés. Les prestations ainsi calculées sont actualisées et comptabilisées au bilan.

Les engagements en matière de départ à la retraite sont provisionnés au 31 décembre 2023 après prise en compte d'un coefficient d'actualisation de 3,17 %.

Ce montant est déterminé en fonction des conditions conventionnelles de départ, l'ancienneté des salariés étant calculée à la date de leur départ éventuel à la retraite à l'âge de 67 ans. Il tient compte de la probabilité que le salarié quitte la société avant d'atteindre l'âge du départ en retraite.

L'ensemble de ces coûts, charges sociales incluses, est provisionné et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

## 2.5.16. Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement représentent l'ensemble des subventions accordées au groupe dans le cadre du développement de son activité.

## 2.5.17. Fait générateur du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé conformément aux dispositions de la norme IFRS 15.

Le chiffre d'affaires provenant de la majorité des contrats est comptabilisé comme une obligation de performance unique dont le transfert du contrôle est effectué au fur et à mesure de l'avancement des contrats.

### 2.5.17.1. Ventes de marchandises

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

### 2.5.17.2. Prestations de services

Pour l'ensemble des typologies de contrats (Régie, Forfait ou Unités d'œuvre), le chiffre d'affaires et la marge sont constatés en fonction de l'avancement de chacune des affaires. Pour les affaires au forfait, les prestations sont évaluées sur la base des travaux réalisés en tenant compte d'une estimation du reste à faire pour achever le contrat.

Le revenu des contrats au forfait dont l'exécution est effectuée sur plusieurs exercices est évalué à la clôture selon la méthode de l'avancement, sous déduction des éventuelles pertes à terminaison et comptabilisé en factures à établir.

Pour tous les types d'affaires, lorsque la production réalisée est supérieure à la facturation émise, la différence est enregistrée en « facture à établir » à l'actif du bilan sous la rubrique « Clients et comptes rattachés ». A l'inverse, lorsque la facturation est supérieure à la production réalisée, la différence est enregistrée en « produits constaté d'avance » au passif du bilan sous la rubrique « Fournisseurs et autres débiteurs ».

### 2.5.17.3. Commissions

Les ventes réalisées à travers un mandat de facturation donnent lieu à un chiffre d'affaires équivalent à la marge brute générée.

## 2.5.18. Autres produits et charges opérationnels

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles le groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Les autres « produits et charges opérationnels » sont constitués des produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents, de montant particulièrement significatif que le Groupe présente de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. La présentation de ces éléments est effectuée selon la recommandation 2013-03 de l'ANC.

## 2.5.19. Instruments financiers

Comptabilisation des dérivés non qualifiés de couverture

Les dérivés qui ne sont pas qualifiés d'opérations de couverture sont initialement et ultérieurement évalués à leur juste valeur.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées en « Autres produits financiers » ou « Autres charges financières » au compte de résultat.

## 2.5.20. Contrat d'affacturage

La cession des créances commerciales, dans le cadre du contrat d'affacturage doit être analysée par référence à la norme IAS 39 qui prescrit une analyse en substance du contrat en fonction de trois critères principaux de déconsolidation des actifs financiers, applicables notamment aux cessions de créances, à savoir :

- L'expiration ou le transfert des droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif
- Le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif
- La perte du contrôle de l'actif.

Le Groupe ne remplit pas ces critères l'obligeant à présenter dans ces comptes la mobilisation de créances qui se traduit par :

- L'enregistrement de la créance cédée dans un compte courant, la contrepartie est en compte de dettes.

## 2.5.21. Actions propres

Les actions propres détenues par le groupe sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Tout impact lié aux actions propres au-delà du prix d'acquisition (frais, plus ou moins-value de cession des actions propres, effet impôt) est directement imputé en réserves consolidées.

## 2.5.22. Paiements en action

Les dirigeants du groupe peuvent bénéficier d'attribution gratuite d'actions.

La norme IFRS 2 impose la comptabilisation d'une charge correspondant au coût des services reçus par l'entreprise en contrepartie des options attribuées. Le montant de cette charge est déterminé par référence à la valeur de l'option de souscription à la date d'attribution (cette charge n'est pas réévaluée au cours de la vie de l'option). La date d'attribution correspond à la date d'octroi des options.

Les attributions gratuites d'actions tiennent compte des conditions attachées à l'attribution et font l'objet d'un enregistrement linéaire entre la date d'attribution d'origine et la date d'acquisition définitive par les salariés, tout en intégrant la probabilité de présence des bénéficiaires à la date d'acquisition des droits.

Les avantages ainsi calculés sont comptabilisés en charges de personnel dans le compte de résultat en contrepartie des capitaux propres au passif des comptes consolidés.

## 3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

---

### 3.1. Présentation de la maison mère

(groupe) Astek est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance. Son capital social est de 443.512 €, composé de 443.512 actions à 1€ de nominal (435.512 € en 2022).

## 3.2. Identité des sociétés du groupe et détention

Unité	2023.12			2022.12				
	Méthode Clôture	Tx d'intégrat. Clôture	Tx d'intégré Clôture	Tx de contrôle Clôture	Méthode Ouverture	Tx d'intégrat. Ouverture	Tx d'intégré Ouverture	Tx de contrôle Ouverture
ASDEV - Astek Development		0%	0%	0%	IG	100%	95%	95%
AXIBLE - AXIBLE TECHNOLOGIES		0%	0%	0%	IG	100%	100%	100%
CORESERVICES - ASTEK FINANCE		0%	0%	0%	IG	100%	100%	100%
EMIAIX - EMISYS AIX EN PROVENCE		0%	0%	0%	IG	100%	60%	100%
EMIGRENO - EMISYS GRENOBLE		0%	0%	0%	IG	100%	60%	100%
EMILILLE - EMISYS LILLE		0%	0%	0%	IG	100%	60%	100%
EMILYON - EMISYS LYON		0%	0%	0%	IG	100%	60%	100%
EMITOU - EMISYS TOULOUSE		0%	0%	0%	IG	100%	60%	100%
ITMREGI - IT&M REGIONS		0%	0%	0%	IG	100%	100%	100%
ITMSOLU - IT&M Solutions		0%	0%	0%	IG	100%	100%	100%
SERTI - SERTI		0%	0%	0%	IG	100%	60%	100%
GPAS - Groupe Astek	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
AINI - ASTEK INTERNATIONAL	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ALLI - Astek Projets et Offres	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
AS - Astek SA	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASAUDI - Astek Saudi	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASAUSTRALIA - Astek Technology Austratia PTY LTD	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASBELGIQUE - Astek Belgique	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASCONMORRE - Astek Conmorre	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASHK - ASTEK HONG KONG	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASLUX - Astek Luxembourg	IG	100%	76%	76%		0%	0%	0%
ASMADA - ASTEK MADAGASCAR	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASMALAYSIA - Astek Malaysia	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASMAURICIUS - Astek Mauricius	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASMIDDLEEAST - Astek Middle East IT	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASMOROCCO - Astek Morocco	IG	100%	99%	99%	IG	100%	100%	100%
ASPOLSKA - Astek Polska	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASPORTUGAL - Astek Portugal	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASSHANGAI - Astek Shanghai (Astek Chlna)	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASSINGAPORE - Astek Singapore Innovation Tech	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASTC - Astek Technology Canada	IG	100%	100%	100%		0%	0%	0%
ASTP - Astek Technology Poland	IG	100%	100%	100%		0%	0%	0%
ASUK - Astek Services LTD	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASVIETNAM - Astek Vietnam Innovation Tech	IG	100%	91%	91%	IG	100%	100%	100%
ATE - ASTEK TECHNOLOGY	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
BES - Business & Engineering Solutions	IG	100%	95%	95%		0%	0%	0%
BYTEK - BYTEK	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
CANINC - Canada Inc. 9473840 (Holding GMBH)	IG	100%	100%	100%		0%	0%	0%
CATE - CATEP	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
DARSI - Groupe Darsi Inc.	IG	100%	100%	100%		0%	0%	0%
DIT - DREAM IT	IG	100%	51%	51%	IG	100%	51%	51%
EMIHOLD - EMISYS HOLDING	IG	100%	100%	100%	IG	100%	60%	60%
IFM - INTITEK FOR MANUFACTURING	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
IMTBELGIQUE - IMMUNE IT BELGIQUE	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
IMTPAYSBAS - IMMUNE IT PAYS BAS	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
INC - INEAT CANADA	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
INCHI - Astek Interactive Shanghai	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
INCKA - INCKA	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
INHK - ASTEK INTERACTIVE LTD (HKG)	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
INLILLE - INEAT (LILLE)	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
INSOL - INEAT SOLUTION	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
INTIAMERICA - INTITEK AMERICA	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
INTIBERICA - INTITEK IBERICA	IG	100%	95%	95%	IG	100%	95%	95%
IPOK - IPOK	IG	100%	70%	70%	IG	100%	100%	100%
ITMCONSUL - IT&M CONSULT	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ITMHOLD - IT&M HOLDING	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ITMINNO - IT&M Innovations	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ITMSTAT - IT&M Stats	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
KAMELYS - KAMELYS	IG	100%	70%	100%		0%	0%	0%
MALTBERRY - MALTBERRY	IG	100%	70%	70%		0%	0%	0%
QHOLD - Quebec Inc. 9492-7217	IG	100%	100%	100%		0%	0%	0%
QUEBEC - Quebec Inc 9302-5799	IG	100%	100%	100%		0%	0%	0%
SEMA - SEMANTYS	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
TEKNEUM - Tekteam	IG	100%	81%	81%	IG	100%	90%	90%
VIACONSULT - Astek Canada	IG	100%	100%	100%	IG	100%	60%	60%

Nomenclature des méthodes de consolidation : « NI » signifie Non Intégré, « IG » signifie Intégration Globale, « MEE » signifie Mise en équivalence et « FME » signifie Fausse Mise en Equivalence.

## 4. DETAIL DES COMPTES DU BILAN

### 4.1. Ecarts d'acquisition

en milliers d'euros	2022.12	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Var. du taux d'intégration	Dotations de l'exercice	Cours de change	Autres	2023.12
Ecart d'acquisition	153 184	27 165	0	13 670		262		194 281
Amt/Pertes val. écart d'acquisition	-5 756							-5 756
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>147 428</b>	<b>27 165</b>	<b>0</b>	<b>13 670</b>	<b>0</b>	<b>262</b>	<b>0</b>	<b>188 525</b>

Dont le détail s'analyse comme suit :

GOODWILL En milliers d'euros	2023.12			2022.12
	Brut	Provision	Net	Net
UGT Ineat	10 052	-	10 052	10 052
UGT Emisys	6 741	-	6 741	7 413
UGT Astek SA	9 710	-	9 710	9 710
UGT Astek Technology	74 702	1 643	70 191	70 191
UGT Astek Projets & Offres	4 067	4 067	-	-
UGT Semantys	1 260	-	1 260	1 260
UGT Astek Servicios	46	46	-	-
UGT Astek Mauricius	72	-	72	72
UGT Astek Polska	5 484	-	5 484	5 484
UGT Astek Canada	17 829	-	17 829	7 263
UGT Immune IT	13 138	-	13 138	13 138
UGT IT&M	13 777	-	16 645	15 762
UGT Conmore	8 966	-	8 966	7 178
UGT BES	6 645	-	6 645	-
UGT Dream IT	6 456	-	6 456	-
UGT Riversen	15 170	-	15 170	-
<b>TOTAL</b>	<b>194 115</b>	<b>5 756</b>	<b>188 359</b>	<b>147 523</b>
Ecart de Conversion	166		166	-95
<b>TOTAL</b>	<b>194 281</b>	<b>5 756</b>	<b>188 525</b>	<b>147 428</b>

Il est précisé que :

- Les goodwill de sociétés acquises au cours de l'exercice sont comptabilisés en normes IFRS avec en particulier la comptabilisation à la juste valeur selon la norme IFRS 3 de tous les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des sociétés entrant dans le périmètre.
- Les goodwill concernant la société ASTEK généré avant le 31/12/05 a été évalué sur la base des capitaux propres consolidés de ce sous-groupe à cette date. C'est cette

même valeur qui a été retenue comme valeur d'apport lors de la création de (GROUPE) ASTEK.

Les écarts d'acquisition sont regroupés par Unités Génératrices de Trésorerie qui sont le niveau auquel sont effectués les tests de dépréciation.

Les goodwill ont fait l'objet de tests de dépréciation reposant sur une combinaison des méthodes suivantes :

- Evaluation par les cash-flows actualisés des sociétés, les principaux paramètres étant :
  - Prévision sur 5 ans puis projection à l'infini
  - Taux d'actualisation avant impôt médian à 10%
  - Taux de croissance avant impôt à l'infini médian à 1,5%
- Accompagnés d'une vérification de la cohérence :
  - Du poids relatif de la valeur terminale
  - Calcul de sensibilité effectué
- Multiples de sociétés comparables

La mise en œuvre de ce test n'a abouti à aucune dépréciation des UGT sur l'exercice 2023.

## 4.2. Droit d'utilisation IFRS 16 et dettes de location

Au 31 décembre 2023, à la date de transition et au cours de l'exercice, les principales incidences liées à l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » sont les suivantes :

En milliers d'euros	2022.12	Acquisit.	Cessions et Sorties	Dotations de l'exercice	Ecart de conversion	Périmètre	Redressements Mises au rebut	Changements de méthodes	2023.12
Droit d'utilisation (Droit au bail)	27 137	8 976	-2 854		98	-1 261			35 602
Total Immobilisations corps	27 137	8 976	-2 854	0	98	-1 261	1 614	1 892	35 602
Am/Dép. droit d'utilisation	-11 582		2 850	-4 883	-43	484	-1 304	-727	-15 205
Total Am/Dép. Immobilisations corps	-11 582	0	2 850	-4 883	-43	484			-15 205
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>15 554</b>	<b>8 976</b>	<b>-4</b>	<b>-4 883</b>	<b>56</b>	<b>-777</b>	<b>310</b>	<b>1 164</b>	<b>20 397</b>

En milliers d'euros	2022.12	Nouveaux emprunts	Rembours. d'emprunts	Périmètre (€70)	Ecart de conversion	Reclassement	Changement de méthode	2023.12
Dettes de loyers IFRS 16 - non courant	13 319	7 174		-639	30	-4 083	847	16 647
Dettes financières non courantes	13 319	7 174	0	-639	30	-4 083	847	16 647
Dettes de loyers IFRS 16 - courant	3 270	1 052	-4 228	-163	30	3 551	447	3 959
Intérêts courus sur emprunts - courant - location	162		13	-7			3	172
Dettes financières courantes	3 432	1 065	-4 215	-170	30	3 551	450	4 131
<b>Dettes Financières</b>	<b>16 752</b>	<b>8 226</b>	<b>-4 215</b>	<b>-809</b>	<b>59</b>	<b>-532</b>	<b>1 297</b>	<b>20 778</b>

Tableau des flux de trésorerie consolidé :

L'application d'IFRS 16 n'a pas d'impact sur le total des flux de trésorerie consolidés mais conduit à améliorer la marge brute d'autofinancement et in fine des flux générés par l'activité au détriment des flux liés aux opérations de financement. En 2023, la ligne « flux net de trésorerie liés aux opérations de financement » intègre les décaissements relatifs aux contrats de location pour un montant de 5,6 M€ (soit 4,2 M€ au titre du remboursement du principal de la dette de location et 1,2 M€ au titre des intérêts financiers versés).

Compte de résultat consolidé :

L'application d'IFRS 16 a un impact faible sur le compte de résultat consolidé. Sur l'exercice 2023, le résultat net est impacté à hauteur de -0,27 M€ (avec un impact de +1,2 M€ sur le résultat opérationnel, de -1,2 M€ sur le résultat financier et -0,09 M€ sur la charge d'impôt).

### 4.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2022.12	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Périmètre	Reclassements et mises au rebut	2023.12
Cessions, brevets & droits similaires	12					2	-3	11
Logiciels	1 569	59	-253		-1	24	3	1 400
Clientèle		21						21
Autres immobilisations incorporelles	2 031	25			6	-8	-1 323	731
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 643</b>	<b>105</b>	<b>-253</b>		<b>5</b>	<b>16</b>	<b>-1 323</b>	<b>2 163</b>
Am/Dép. conc, brevets & dts similaires	-11					-3	3	-11
Am/Dép. logiciels	-1 523		231	-31	-1	-13	1	-1 335
Am/Dép. autres immos incorp.	-1 779			-25	-6	8	1 150	-652
<b>Total Am/Dép. immobilisations incorporelles</b>	<b>-3 313</b>		<b>231</b>	<b>-57</b>	<b>-6</b>	<b>-7</b>	<b>1 164</b>	<b>-1 698</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>298</b>	<b>105</b>	<b>-22</b>	<b>-57</b>	<b>-1</b>	<b>10</b>	<b>-169</b>	<b>165</b>

### 4.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	2022.12	Acquisit.	Cessions	Sortie de contrat	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	2023.12
Installations tech, matériel & outillage	-4 058	1 082	-134			21	17	9		5 052
Matériel de bureau	1 793	349	-96			-7		-390		1 649
Matériel de transport	79	22	-36							65
Matériel informatique	2 541	447	-251			-22	21	390		3 126
Droit d'utilisation	25 793	8 976	-122	-2 732		98	-1 261	1 614	1 892	34 259
Immobilisations corporelles en cours	17	40				2		-8		51
Autres immobilisations corporelles	416	99	-33			6	299	-292		485
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>34 606</b>	<b>11 015</b>	<b>-773</b>	<b>-2 732</b>		<b>101</b>	<b>-114</b>	<b>-1 173</b>	<b>1 892</b>	<b>44 077</b>
Am/Dép. Matériel de bureau	-1 285		96		-195	5	2	351		-1 027
Am/Dép. Matériel transport	-68		36		-6					-38
Am/Dép. Matériel informatique	-2 132		251		-376	18	-3	-349		-2 582
Am/Dép. Install tech, matériel & outill.	-2 314		123		-725	-19	11			-2 925
Am/Dép. droit d'utilisation	-10 385		122	2 728	-4 883	-43	484	-1 304	-727	-14 009
Am/Dép. autres immobilisations corp.	-242		32		-19	-3	-174	154		-253
<b>Total Am/Dép. immobilisations corp.</b>	<b>-16 421</b>	<b>0</b>	<b>603</b>	<b>2 728</b>	<b>-6 208</b>	<b>-42</b>	<b>319</b>	<b>-1 549</b>	<b>-727</b>	<b>-20 844</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>18 270</b>	<b>11 015</b>	<b>-12</b>	<b>-4</b>	<b>-6 206</b>	<b>58</b>	<b>-605</b>	<b>-175</b>	<b>1 164</b>	<b>23 854</b>

Suite aux retraitements IFRS 16, le montant net des Actifs Immobilisés en Location est de 20 250 k€ (34.259 k€ brut) et s'analyse comme suit :

- Locations immobilières : 19.145 k€ net
- Locations mobilières : 1.104 k€ net

## 4.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent essentiellement aux dépôts versés dans le cadre des contrats de location immobilière.

En milliers d'euros	2022.12	Acquisit.	Cessions	Variations des cours de change	Périmètre	Reclassements et mises au rebut	2023.12
Titres de participation	253	18		0	1 897	0	2 167
Créances rattachées à des part. - courant	4						4
Titres immobilisés (afis - non courant)	18						18
<b>Prêts, cautionnements et autres créances - non courants</b>	<b>2 429</b>	<b>288</b>	<b>-19</b>	<b>-4</b>	<b>82</b>	<b>-6</b>	<b>2 771</b>
<b>Total Immobilisations financières</b>	<b>2 704</b>	<b>306</b>	<b>-4 019</b>	<b>-4</b>	<b>1 897</b>	<b>-6</b>	<b>2 960</b>
<b>Dépréciations des titres</b>	<b>-198</b>				<b>-1 897</b>		<b>-2 095</b>
<b>Dép. des titres immobilisés - courant</b>	<b>-4</b>						<b>-4</b>
<b>Total Dép. immobilisations financières</b>	<b>-202</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1 897</b>	<b>0</b>	<b>-2 099</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>2 502</b>	<b>306</b>	<b>-4 019</b>	<b>-4</b>	<b>4 082</b>	<b>-6</b>	<b>2 861</b>

Les titres non consolidés s'analysent comme suit : Astek Madrid (55 K€), Axones Tunisie (52K€). BAG SAS (5 K€), Astek Mexique (3 K€), Astek Vietnam (135 K€) et AXIBLE (1.897 k€ - société en cours de liquidation).

Ces titres sont dépréciés à 100% à l'exception d'Axones Tunisie non provisionnés.

## 4.6. Créances

L'analyse des créances se présente comme suit :

	2023.12	2022.12
Clients et comptes rattachés	128 853	106 226
Factures à établir	21 334	21 412
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	1 108	1 239
<b>Total Clients et comptes rattachés</b>	<b>151 295</b>	<b>128 876</b>
Créances sur personnel & org. sociaux	994	1 310
Créances fiscales - hors IS - courant	7 453	7 856
Comptes courants Groupe actif - courant	4 489	3 061
Autres créances - courant	1 730	3 161
<b>Total Autres créances</b>	<b>14 666</b>	<b>15 388</b>
Dép. Clients et comptes rattachés	-3 245	-1 408
Dép. comptes courants	-4 332	-3 049
<b>Total Clients et comptes rattachés</b>	<b>-7 577</b>	<b>-4 457</b>
<b>Total Clients et autres débiteurs</b>	<b>158 384</b>	<b>139 807</b>
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances - courant	26 507	19 881
<b>Créances d'impôts</b>	<b>26 507</b>	<b>19 881</b>
Autres actifs courants	7 002	8 086
<b>Autres actifs courants</b>	<b>7 002</b>	<b>8 086</b>

Les créances clients « France » ont été cédées à des tiers, dans le cadre de conventions de cession de créances, conclusés avec un organisme d'affacturage.

Au 31 décembre 2023, le solde des créances cédées et non réglées s'élève à 5.987 k€ (cf. §2.5 – Contrat d'affacturage).

Les normes groupe imposent la dépréciation des créances en risque de recouvrement. Il n'existe donc pas de créance échue significative et non dépréciée au 31 décembre 2023.

Hormis les créances d'impôts, il s'agit de créances court terme à moins d'un an. La ventilation des créances d'impôts par échéance est la suivante :

	2023.12	Moins de 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances - courant	26 507	8 758	3 910	5 581	8 258	

#### 4.7. Emprunts et dettes financières et ventilation par échéance

milliers d'euros	2023.12	Nouveaux emprunts	Rembours. d'emprunts	Ecart de conversion	Périmètre	Reclas. & Chgt. méthode IFRS	2023.12
<b>Emprunts contrats de location financements</b>							
Emprunts obligataires	161 750	53 250					215 001
Dettes de loyers IFRS 16 - non courant	13 319	7 174	0	30	-639	-3 236	16 647
Autres emprunts	1 166	526	0	5	1	-197	1 501
<b>Dettes financières non courantes</b>	<b>176 235</b>	<b>60 949</b>	<b>0</b>	<b>35</b>	<b>-638</b>	<b>-3 433</b>	<b>233 149</b>
Emprunts auprès des établissements financiers - courant	9 994	0	-2 830	-5	5	-2	7 162
Dettes de loyers IFRS 16 - courant	3 270	1 237	-4 224	30	-161	3 997	4 146
Dettes Factor	10 364	864	-6 879	-154	-3 433		761
Intérêts courus sur emprunts	162		13	0	-7	3	172
Concours bancaires	374	11	-386	11	7		18
<b>Dettes financières courantes</b>	<b>24 164</b>	<b>2 111</b>	<b>-14 305</b>	<b>-117</b>	<b>-3 589</b>	<b>3 997</b>	<b>12 259</b>
<b>Dettes Financières</b>	<b>200 399</b>	<b>63 061</b>	<b>-14 305</b>	<b>-82</b>	<b>-4 227</b>	<b>565</b>	<b>245 408</b>

	2023.12	2022.12	Moins de 1 an	1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	215 001	161 750			215 001
Dettes de loyers IFRS 16 - non courant	16 647	13 319		16 647	
Autres emprunts	1 501	1 166		1 501	
<b>Dettes financières non courantes</b>	<b>233 149</b>	<b>176 235</b>	<b>0</b>	<b>18 148</b>	<b>215 001</b>
Emprunts auprès des établissements financiers - courant	7 162	9 994		7 162	
Dettes de loyers IFRS 16 - courant	4 146	3 270	4 146		
Dettes Factor	761	10 364	761		
Intérêts courus sur emprunts	172	162	172		
Concours bancaires	18	374	18		
<b>Dettes financières courantes</b>	<b>12 259</b>	<b>24 164</b>	<b>5 097</b>	<b>7 162</b>	<b>0</b>
<b>Dettes Financières</b>	<b>245 408</b>	<b>200 399</b>	<b>5 097</b>	<b>25 310</b>	<b>215 001</b>

Dans le cadre des acquisitions ou du renforcement de ses positions, le Groupe a finalisé le tirage de sa dette avec H.I.G Whitehorse et AXA IM Alts.

## 4.8. Autres dettes

En milliers d'euros	2023.12	2022.12
Dettes fournisseurs	20 809	23 022
Factures non parvenues	6 212	4 015
<b>Total dettes et comptes rattachés</b>	<b>27 022</b>	<b>27 036</b>
Dettes sociales - courant	39 452	35 062
Dettes provisionnées Participation des salariés	2 831	1 241
Dettes fiscales (hors IS) - courant	34 977	28 572
Dividendes à payer	93	93
Autres dettes - courant	1 461	1 410
<b>Total autres dettes</b>	<b>78 814</b>	<b>66 377</b>
<b>Total Fournisseurs et autres débiteurs</b>	<b>105 835</b>	<b>93 413</b>
Etat, Impôt sur les bénéfices - dettes - courant	213	1 266
<b>Dettes d'impôts</b>	<b>213</b>	<b>1 266</b>
Clients avances et acomptes reçus	112	9
Clients - Avoirs et RRR	314	166
Autres passifs courants	16 069	8 382
<i>dont Dettes s/ acquis. d'actifs incorporels</i>	<i>8 182</i>	<i>0</i>
<b>Total des autres passifs courants</b>	<b>16 494</b>	<b>8 557</b>

Il s'agit de dettes court terme dont l'échéance est à moins d'un an.

## 4.9. Provision pour risques et charges

En milliers d'euros	2022.12	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Reprise (prov. non utilisée)	Cours de changes	Périmètre	Effet de l'actualisation	2023.12
Provisions pour litiges - non courant	7 160	1 775	-	1 186	-	93	-	4 723
Provisions pour litiges - courant	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total Provisions pour litiges</b>	<b>7 160</b>	<b>1 775</b>	<b>-</b>	<b>1 186</b>	<b>-</b>	<b>93</b>	<b>-</b>	<b>4 723</b>
Provisions pour pensions et retraites - non courant	2 611	186	-	318	-	-	107	2 373
Autres provisions pour charges - courant	3	-	-	-	-	-	-	3
<b>Total Provisions pour charges</b>	<b>2 615</b>	<b>186</b>	<b>-</b>	<b>318</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>107</b>	<b>2 376</b>

Les provisions pour litiges s'analysent comme suit :

- ✓ Litiges prud'hommaux : 3 774 k€
- ✓ Autres : 949 k€

## 4.10. Impôts différés

<i>en milliers d'euros</i>	2022.12	Incidence résultat	Cours de change	Variations de périmètre	Autres	2023.12
Impôts différés - actif	2 282	395	28	-78	-43	2 583
Impôts différés - passif	419	69	4	59	-81	471
<b>Solde net d'impôt différé</b>	<b>1 863</b>	<b>326</b>	<b>24</b>	<b>-138</b>	<b>39</b>	<b>2 113</b>
<b>Ventilation de l'impôt différé par nature</b>						<b>2023.12</b>
Données de liasse	412	15	27		42	496
Autres retraitements	493	67	0			560
différences temporaires	-148	300	-3	-130		19
annulation provisions réglementées	-13	1		0		-12
annulation frais d'établissement	1	-1		1		1
annul. des écarts de conv. & prov. de change	6	0				6
retraitement des engagements de retraite	655	-67			-3	585
retraitement du crédit-bail locataire	79	-2				77
autres retraitements (automatique)	389	46	-1	-9		425
retrait. juste valeur instrum. financiers	-11	-34				-45
<b>Total Impôt différé par nature</b>	<b>1 863</b>	<b>326</b>	<b>24</b>	<b>-138</b>	<b>39</b>	<b>2 113</b>

## 5. DETAIL DES COMPTES DU RESULTAT

### 5.1. Charges de personnel

Les charges de personnel s'analysent de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2023.12</b>	<b>2022.12</b>
Rémunérations du personnel	-240 960	-188 400
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	-76 454	-60 920
Autres charges de personnel (dont intéressement)	-7 758	-5 638
Participation des salariés	-2 183	-1 238
Dot./Prov. engagements de retraite	-186	-409
Rep./Prov. engagements de retraite	318	762
<b>TOTAL des charges de Personnel</b>	<b>-327 224</b>	<b>-255 843</b>

### 5.2. Les charges externes

L'analyse des charges par nature est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2023.12</b>	<b>2022.12</b>
Achats consommés	-2 270	-6 500
Sous-traitance générale	-158 185	-149 026
Locations et charges locatives (*)	-5 268	-3 379
Personnel mis à disposition	-148	-208
Honoraires	-6 425	-2 711
Déplacements, missions	-8 371	-7 804
Publicités	-2 083	-1 482
Frais postaux	-1 286	-1 284
Entretiens et réparations	-1 083	-936
Primes d'assurance	-742	-887
Services bancaires	-439	-469
Autres charges externes	-1 772	-2 114
<b>TOTAL des charges externes</b>	<b>-188 071</b>	<b>-176 800</b>

(\*) En 2023 comme en 2022, uniquement des charges locatives, des contrats d'une durée inférieure à 12 mois et des prestations de service conformément à l'application d'IFRS 16.

### 5.3. Les autres produits et charges d'exploitations

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2023.12</b>	<b>2022.12</b>
Crédit d'impôt recherche / Mécénat	11 103	8 024
Subventions d'exploitation	46	127
Conseil de surveillance	-648	-478
Autres charges	-1 009	-1 313
Rep./dép. des créances (actif circulant)	154	646
Rep. aux prov. d'exploitation	4 052	966
<b>TOTAL des Autres produits et charges d'exploitation</b>	<b>13 698</b>	<b>7 973</b>

### 5.4. Les autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les opérations inhabituelles et de montants significatifs pouvant nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle du Groupe.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2023.12</b>	<b>2022.12</b>
Honoraires liés à l'acquisition de nouvelles sociétés	-1 204	-610
Redressement sociaux et fiscaux	-949	
Autres produits et charges opérationnels	-175	68
<b>TOTAL des autres produits et charges opérationnels</b>	<b>-2 328</b>	<b>-327</b>

### 5.5. Résultat financier

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2023.12</b>	<b>2022.12</b>
Coût de l'endettement financier	-13 640	-12 508
Pertes de change sur autres dettes et créances	-1 149	-358
Gains de change sur autres dettes et créances	1 806	664
Dividendes	26	0
Autres produits et charges financières	-2 388	-1 159
<b>Résultat Financier</b>	<b>-15 370</b>	<b>-13 361</b>

## 5.6. Impôts

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2023.12</b>	<b>2022.12</b>
Résultat net	25 023	20 208
Charges d'impôts	-8 927	-7 411
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>33 950</b>	<b>27 619</b>
<b>Charges d'impôt théorique</b>	<b>-8 487</b>	<b>-6 905</b>
Charge d'impôt consolidée	-8 927	-7 411
CVAE	1 174	1 635
Crédit d'impôt : CIR & CICE	-2 776	-2 006
Filiales étrangères	358	482
Déficits nets utilisés sur les filiales	-173	-220
Autres	1 856	615
<b>TOTAL</b>	<b>-8 487</b>	<b>-6 905</b>

## 6. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES

---

### 6.1. Gestion des risques financiers

#### 6.1.1. Risque de change

Le Groupe estime ne pas être confronté au risque de change de manière significative.

#### 6.1.2. Risque de taux

Le Groupe n'a pas signé de nouvelle couverture de taux afin de couvrir le risque de hausse des taux d'intérêts dans le cadre de son financement de l'emprunt obligataire avec H.I.G Whitehorse et AXA IM Alts.

Le Groupe a signé le 1 juillet 2022 une nouvelle couverture de taux afin de couvrir le risque de hausse des taux d'intérêts de l'Euribor 3 mois dans le cadre de son financement de l'emprunt obligataire avec H.I.G Whitehorse et AXA IM Alts.

L'instrument financier dérivé est un contrat de CAP dont les caractéristiques sont les suivantes :

Un CAP de strike 0% contre Euribor 3M (échéance 31 décembre 2023) pour un montant de base couverte de 200 millions d'euros. L'obligation contractuelle de couverture est de 50% du montant de base au minimum.

Le coût de l'instrument financier est égal à une prime annuelle de 1,1% du nominal de la couverture correspondant à un paiement trimestriel de 556k, soit 2,2 m€ en résultat financier au 31 décembre 2023.

#### 6.1.3. Risque de liquidité

Le Groupe estime ne pas être exposé à un risque de liquidité de manière significative.

#### 6.1.4. Risque actions

Compte tenu de la nature de ses placements (Sicav monétaires), la société n'est pas confrontée aux risques actions.

## 6.2. Transactions avec les parties liées

L'objet de la présente note est de mettre en évidence les relations entre le groupe et les actionnaires (ou représentants). Il n'existe, en effet, pas de société sur lesquelles le groupe exerce une influence notable ou un contrôle conjoint qui pourraient être concernées par la norme IAS 24.

Il n'y a aucune partie liée identifiée.

## 6.3. Engagements hors bilan

Les principaux engagements hors bilan du Groupe sont les suivants :

- Des garanties maison-mère à première demande d'un montant global de 2.1 millions d'euros (EUR) 2,8 m EUR ont été émises suite à la mise en place d'un découvert et d'un contrat d'affacturage en Pologne.
- Une garantie maison-mère à première demande d'un montant global de 3 millions de dollars canadien (CAD)m CAD a été émise suite à la mise en place d'un découvert bancaire au Canada.
- Des garanties maison-mère à première demande d'un montant global de 2m SAR ont été émises suite à la mise en place d'un découvert bancaire en Arabie Saoudite.
- En garantie des obligations de la Société au titre des engagements pris dans le cadre du financement des opérations de croissance externe de 200 millions d'euros, la Société a signé un contrat de nantissement des titres de la Société (groupe) Astek au profit de H.I.G Whitehorse et AXA IM Alts.

La Société a également accordé à la société H.I.G Whitehorse et AXA IM Alts les sûretés suivantes :

- Un contrat-cadre de nantissements de premier rang de comptes-titres financiers portant sur les titres des filiales directes détenus par la Société
- Un contrat de nantissement de comptes bancaires de la Société
- Un contrat de nantissement de prêt intra-groupe
- Un contrat de nantissement de fonds de commerce de la Société
- Un contrat de subordination.

Et la société (groupe) Astek s'est engagée à respecter les covenants financiers suivants (sur la base des comptes consolidés) :

- Ratio de levier : Dettes financières nettes consolidées / EBITDA Consolidé

Au 31 décembre 2023, le Groupe respecte ces ratios.

## 6.4. Effectif fin d'année

	2023.12	2022.12
Employés	195	33
Cadres	5 453	4 825
Apprentis	85	22
Stagiaires	13	42
Dirigeants	2	2
Sous-traitants	2 051	1 757
	7 800	6 681

## 6.5. Evénements post clôture

### 6.5.1. Restructuration des filiales en France

Aux termes d'un projet de traité de fusion simplifiée en date du 17 novembre 2023, déposé le 23 novembre 2023 au greffe du Tribunal de Nanterre, la société INEAT a fusionné avec la Société ASTEK TECHNOLOGY, avec effet au 1er janvier 2024. Il est rappelé qu'au moment de la fusion, les deux sociétés étaient sœurs, détenues à 100% par la société (groupe) ASTEK.

Aux termes d'un projet de traité de fusion en date du 17 novembre 2023, déposé le même jour au greffe du Tribunal de Nanterre, la société ASTEK SA a fusionné avec la Société ASTEK TECHNOLOGY, avec effet au 1er janvier 2024. Il est rappelé qu'au moment de la fusion, les deux sociétés étaient sœurs, détenues à plus de 90% par la société (groupe) ASTEK.

A cette occasion, la société ASTEK TECHNOLOGY a augmenté son capital de 5.877.375 €uros par création de 235.095 actions ordinaires, d'un montant nominal de 25 €uros chacune.

### 6.5.2. Acquisition de SINERGIA MEDIA LABS (Simelabs)

Astek annonce l'acquisition de Simelabs, société indienne fondée en 2014, spécialisée en ingénierie logicielle, et franchit une étape stratégique dans sa croissance mondiale : Astek s'implante en Inde et voit son empreinte largement renforcée aux États-Unis, Simelabs réalisant la majorité de son chiffre d'affaires sur le marché américain. En parallèle, Astek consolide de manière significative le positionnement auprès de ces clients Life Sciences sur un secteur en pleine croissance grâce à l'expertise reconnue de Simelabs auprès de ses clients du secteur pharmaceutique, MedTech et HealthTech.

Simelabs est une société indienne, basée à Kochi, spécialisée en IT et solutions digitales offrant des solutions innovantes depuis 2014. En mettant l'accent sur une approche

numérique d'abord, la société s'efforce d'offrir une expérience client exceptionnelle pour stimuler une croissance accélérée, en particulier pour les sociétés pharmaceutiques et des sciences de la vie en Amérique du Nord.

### 6.5.3. Refinancement du Groupe

Le 25 avril 2024, le Groupe sécurise un financement historique de 560 millions € et s'associe à ICG pour accélérer sa croissance organique et poursuivre ses acquisitions.

Le Groupe renforce ses capacités financières afin de poursuivre ses ambitions de croissance et sa politique active d'acquisitions ciblées. Astek accueille en effet ICG, investisseur de long terme et partenaire stratégique, qui apporte un financement de 110 M€ au Groupe.

Parallèlement, grâce à l'appui de partenaires de premier plan, Astek sécurise un financement obligataire pouvant s'élever jusqu'à 450 m€ réunissant les fonds H.I.G. CAPITAL, partenaire financier du Groupe depuis 2021, APOLLO CAPITAL MANAGEMENT et PARTNERS GROUP.



**(GROUPE) ASTEK**

**RAPPORT DE GESTION  
GROUPE ANNUEL SUR LES  
COMPTES SOCIAUX ET LES  
COMPTES CONSOLIDES  
(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023)**

(groupe) astek

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 443.512 €uros

Siège social : 77/81 Ter rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

489 800 805 RCS NANTERRE

# SOMMAIRE

---

<b>1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE .....</b>	<b>- 6 -</b>
<b>2. COMPTES ET RESULTATS DE L'EXERCICE .....</b>	<b>- 15 -</b>
<b>3. FILIALES ET PARTICIPATIONS .....</b>	<b>- 16 -</b>
<b>4. DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE .....</b>	<b>- 19 -</b>
<b>5. INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL .....</b>	<b>- 19 -</b>
<b>6. ACTIONNARIAT DES SALARIES .....</b>	<b>- 20 -</b>
<b>7. CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....</b>	<b>- 20 -</b>
<b>8. RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE .....</b>	<b>- 20 -</b>
<b>9. RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET SUPPRESSION DE L'OBLIGATION DE DESIGNER UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT ; MODIFICATION CORRELATIVE DE L'ARTICLE 23 DES STATUTS .....</b>	<b>- 20 -</b>
<b>10. SUPPRESSION DE L'OBLIGATION POUR LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE D'ETRE ACTIONNAIRE ET MODIFICATION DE L'ARTICLE 19 DES STATUTS.....</b>	<b>- 21 -</b>

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, à l'effet de vous demander de bien vouloir délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### **A TITRE ORDINAIRE**

- Rapport de gestion Groupe du Directoire de la Société sur les comptes sociaux et les comptes consolidés ;
- Rapport spécial du Conseil de Surveillance sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice, sur le rapport de gestion Groupe du Directoire et sur le gouvernement d'entreprise ;
- Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des comptes annuels consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Quitus aux membres du Directoire, aux membres du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes ;
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de Commerce ; approbation de ces conventions ;
- Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Laure-Anne BERNARD ;
- Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant ;

#### **A TITRE EXTRAORDINAIRE**

- Suppression de l'obligation de désigner un commissaire aux comptes suppléant et modification corrélative de l'article 23 des statuts ;
- Suppression de l'obligation pour les membres du Conseil de surveillance d'être actionnaire et modification corrélative de l'article 19 des statuts ;
- Pouvoirs pour formalités.

De son côté, votre Commissaire aux Comptes vous rendra compte de sa mission.

Le présent rapport de gestion Groupe de la Société, le rapport du Conseil de Surveillance, les rapports de votre Commissaire aux Comptes, les comptes annuels, de même que les autres documents ou renseignements visés par la loi ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Par ailleurs, nous vous rappelons que bien que non tenue à l'obligation légale d'établir des comptes consolidés, la société (groupe) astek a décidé d'établir, de faire approuver et de publier des comptes consolidés au niveau de la Société, dans un souci de lisibilité et de transparence vis-à-vis de ses clients et de ses partenaires commerciaux.

A ce titre, nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des comptes consolidés de notre Groupe, clos le 31 décembre 2023 - comprenant un bilan consolidé, un compte de résultat consolidé et une annexe - ainsi que le rapport de votre Commissaire aux Comptes sur lesdits comptes. Nous vous rappelons que, au 31 décembre 2023, le périmètre de consolidation du Groupe comprenait les sociétés suivantes :

Périmètre France :

Dénomination	Adresse	Pays
(groupe) astek	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
Astek SA	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
Astek International	85/87 avenue Pierre Grenier 92100 BOULOGNE	France
Astek Projets et Offres	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
Astek Technology	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
CATEP	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
SEMANTYS	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
Intitek For Manufacturing	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
Axible Technologies	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
Ineat Solution	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
Ineat	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
Dream IT by Astek	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
Incka	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
Astek Cyber Solution	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
Emisys	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
Tekneum	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
IPOK	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
IT&M Holding	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
IT&M Stats	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
IT&M Consulting	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
IT&M Innovation	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
Maltberry	2 impasse Pierre Baizet 69009 LYON	France
Kamelys	63-65, rue de la Saussiere 92100 BOULOGNE	France

Périmètre international :

Dénomination	Adresse	Pays
Astek Canada INC (anc. Via Consultants Informatiques)	900-606 rue Cathcart Montréal (Québec) H3B1K	Canada
Ineat Canada	900-606 rue Cathcart Montréal (Québec) H3B1K	Canada
Astek Technologie Canada	900-606 rue Cathcart Montréal (Québec) H3B1K	Canada
ACQUISICO (QUEBEC HOLDING)	900-606 rue Cathcart Montréal (Québec) H3B1K	Canada
Astek China Innovation Technology (shanghai) CO. Ltd	Room 706A - Building 1 - No. 100 Quinzhou road SHANGHAI	Chine
Astek Interactive Technology Consulting(Shanghai) Co.,Ltd	2E, 285 Anyuan Road 200041 Shanghai	Chine
Astek Singapour Innovation Technology PTE LTD	16 Raffles Quay #38-03 - Hong Leong Building SINGAPOUR (048581)	Singapour
Astek Malaysia Services SDN. BHD	Unit NO. 20-01, Level 20, Menara Centara, NO. 360 Jalan Tuanku Abdul Rahman, 50100 Kuala Lumpur, Wilayah Persekutan	Malaisie
Astek Polska	Jana Pawła II 22 Street, Warsaw, Poland	Pologne
Astek Technology Poland	Jana Pawła II 22 Street, Warsaw, Poland	Pologne
Astek (Belgique)	Rue de la Presse 4 – 1000 Bruxelles	Belgique
Astek Services LTD	Becket House, Lambeth Palace Road, London, England, SE1 7EU	Royaume Uni
Astek Middle East IT	The Regal Tower – Sheikh Zayed Road	UAE
Astek Saudi Arabia	Prince Mohammad Bin Abdulrahman Road, Building 6165 – 13521 Riyadh	Arabie Saoudite
Astek Technology Australia PTY LIMITED	25 Burton Street, Glebe NSW 2037	Australie
Astek Luxembourg SARL	10A Rue rue du Puits 2355 Luxembourg	Luxembourg
Astek Mauritius LTD	Wall Street Level 12, Tower A, One Exchange Square Ebene 72201 MAURITIUS	Maurice
ASTEK Madagascar Sarlu	Immeuble « LE COLISEE », 2ème étage Ampasanimalo Antananarivo 101	Madagascar
Astek Iberia	Calle Ramirez de Arellano nº17, 3º, 28043 Madrid	Espagne

Astek Morocco	Technology	Casablanca Nearshore Park, Shore 2, Bureau 203, CASABLANCA	Maroc
Astek US		185 Alewife Brook Parkway Suite 210 Cambridge, MA 02138	Etats-Unis
Astek Vietnam	Innovation Technology	2nd Floor, Udic Complex Building, Hoang Dao Thuy Street, Trung	Vietnam
Astek Innovation PTE Ltd	Hong-Kong Technology	10/F, Kwan Chart Tower, No.6 Tonnochy Road, Wanchai, Hong-Kong	Hong-kong
ASTEK INTERACTIVE LTD (Hong Kong)		10/F, Kwan Chart Tower, No.6 Tonnochy Road, Wanchai, Hong-Kong	Hong-kong
Business and Engineering Solutions		Chaussée de La Hulpe 120 1000 BRUXELLES	Belgique
Conmore		Ragnar Thorngrens gata 2, 431 45 Mölndal	Suède
Immune It (Belgique)		Industrielaan 4, 9320 Aalst	Belgique
Immune It (Pays Bas)		Pettelaarpark 64 - 5216 PP te's Hertogenbosch (correspondance : Postbus 3093 - 5203 DB's-Hertogenbosch)	Pays Bas

Les comptes qui vous seront présentés ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues, telles qu'indiquées en annexe des comptes consolidés, sont identiques à celles de l'exercice précédent.

## 1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

### 1.1 Résultats économiques et financiers

Au cours de cet exercice, notre chiffre d'affaires est de **43.233.091 €uros**, contre **30.452.109 €uros** pour l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'est élevé à **45.161.307 €uros** contre **30.816.313 €uros** pour l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation est de **34.803.723 €uros** contre **29.162.393 €uros** pour l'exercice précédent

Le résultat d'exploitation s'élève à **10.357.584 €uros**, contre **1.653.920 €uros** pour l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de **13.442.801 €uros** et d'un résultat exceptionnel de **(542.394) €uros**, nous accusons pour l'exercice écoulé un résultat bénéficiaire de **23.333.902 €uros** contre un résultat bénéficiaire de **8.091.293 €uros** pour l'exercice clos au 31 décembre 2022.

## 1.2 Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière

### ➤ Commentaires sur l'évolution des affaires

Après une croissance exceptionnelle en 2022 et l'atteinte de nos objectifs stratégiques avec deux ans d'avance, l'année 2023 marquait le lancement de notre nouveau plan stratégique ENGAGE 2027. Grâce à la mobilisation de tous, le Groupe a poursuivi son ascension, affichant une performance de premier plan, et est entré dans une nouvelle dimension, devenant un acteur majeur de la transformation digitale des entreprises.

Dans un environnement macroéconomique marqué par des incertitudes (guerre en Ukraine, tension sur les prix de l'énergie et des matières premières, inflation élevée) le Groupe a affiché tout au long de l'année 2023 une performance opérationnelle solide avec une croissance de plus de 20%.

Cette croissance témoignant d'une croissance organique très dynamique, soutenue par l'intégration d'expertises notamment issues des acquisitions. Le Groupe a ainsi renforcé sa présence dans des secteurs porteurs comme les Life Sciences et consolidé sa présence internationale, en particulier auprès de clients américains et en capacités offshore.

### ➤ Commentaires sur la situation financière

D'une manière générale, la Société présente à travers différents indicateurs, une situation financière solide et pérenne :

#### *Situation nette*

Au 31 décembre 2023, le niveau des capitaux propres s'élève à 38.906.654 €uros, contre 20.451.383 €uros au cours de l'exercice précédent.

#### *Trésorerie*

Au 31 décembre 2023, le niveau de trésorerie s'élève à 19.244.222 €uros, contre 8.243.712 €uros au cours de l'exercice précédent.

### *Endettement financier*

L'emprunt obligataire souscrit à l'été 2021 avec H.I.G Whitehorse et AXA IM Alts à hauteur de 200 millions d'euros a permis au Groupe de poursuivre son développement par croissance externe avec trois tirages à hauteur de 15 millions d'euros pour le rachat des actionnaires minoritaires d'ASTEK CANADA, à hauteur de 8,25 millions d'euros pour l'acquisition de BES et le rachat des minoritaires d'EMYSIS et à hauteur de 15 millions d'euros pour l'acquisition du Groupe RIVERSEN.

Un contrat d'Obligation Relance de 15 millions d'euros a également été signé avec Eurazeo en vue de l'acquisition le 15 janvier 2024 de la société indienne SIMELABS.

Ainsi 31 décembre 2023, l'endettement financier de la Société s'élève à 215.000.000 €uros contre 161.750.000 €uros au cours de l'exercice précédent.

## 1.3 Résultats économiques et financiers consolidés du Groupe

Au titre de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à **569.204 K€**, contre **477.629 K€** au titre de l'exercice précédent.

Nous avons réalisé un résultat opérationnel courant de **50.115 K€**, contre **41.307 K€** au titre de l'exercice précédent.

En conséquence de ce qui précède, le résultat opérationnel s'élève à **49.320 K€** contre **40.980 K€** au titre de l'exercice précédent.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le résultat s'élève **25.023 K€**, contre **20.208 K€** au titre de l'exercice précédent, réparti comme suit :

- part revenant au Groupe : **23.275 K€**
- part revenant aux minoritaires : **(1.748) K€**

## 1.4 Faits majeurs de l'exercice

### Périmètre France

#### ➤ Restructuration du sous-groupe IT&M

Aux termes d'une cession en date du 20 décembre 2022, la société ASTEK TECHNOLOGY a acquis la totalité des actions de la société IT&M REGION auprès de la société IT&M HOLDING, devenant de ce fait l'Associé Unique de la société IT&M REGION. Par une décision d'Associé Unique en date du 30 décembre 2022, il a été décidé de la dissolution sans liquidation de la société IT&M REGION, avec effet au 1<sup>er</sup> février 2023.

Par ailleurs, aux termes d'un projet de traité de fusion simplifiée en date du 24 avril 2023, déposé au greffe du Tribunal de Nanterre le 25 avril 2023, la société IT&M SOLUTIONS a fusionné avec la société IT&M CONSULTING, avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2023. Il est rappelé qu'au moment de la fusion, les deux sociétés étaient sœurs, détenues à 100% par la société IT&M HOLDING.

➤ Attribution d'actions gratuites à Monsieur Julien GAVALDON

Par une décision en date du 12 mai 2023, le Directoire a constaté l'attribution de 8.000 actions gratuites de la Société au profit de Monsieur Julien GAVALDON, Président du Directoire, au terme d'une période d'acquisition fixée à trente (30) mois, commençant à courir le 30 octobre 2020 pour se terminer le 30 avril 2023.

Dans le cadre de cette attribution, le capital social a été augmenté d'un montant de 8.000 Euros, pour être porté de 435.512 Euros à 443.512 Euros.

Il est à ce jour divisé en **443.512 actions** de 1 € de valeur nominale chacune.

➤ Emission d'obligations et nantissement de 2<sup>nd</sup> rang des titres de la Société et de ses filiales

Par décisions du Directoire du 7 décembre 2023 et du Conseil de surveillance du 15 décembre 2023, dans le cadre du financement d'opérations de croissance externe, la société (groupe) astek a décidé d'émettre au profit du Groupe H.I.G. WhiteHorse 15.000.000 obligations simples d'1 euro de valeur nominale chacune, d'un montant nominal total en principal de 15.000.000 d'euros. A ce titre, il a été procédé au nantissement de 2<sup>nd</sup> rang des titres de la Société et de ses filiales au profit du Groupe H.I.G. WhiteHorse, en garantie du financement accordé par ce dernier à la société (groupe) astek.

➤ Rachat du Groupe Riversen

Le 22 décembre 2023, le Groupe ASTEK a pris le contrôle du Groupe Riversen via sa filiale, la société INEAT SOLUTION, en opérant le rachat de 70% des actions de la société MALTERRY qui détient elle-même la totalité des actions de la société KAMELYS et formant ensemble le Groupe Riversen.

Grace à cette opération, le Groupe ASTEK a été en mesure de renforcer encore sa couverture territoriale en France notamment à Paris et à Lyon. L'acquisition du Groupe Riversen a permis également au Groupe ASTEK d'acquérir de nouvelles compétences notamment dans l'ingénierie du bâtiment.

## Zone Europe

### ➤ Création d'ASTEK LUXEMBOURG

A la suite de la signature des statuts constitutifs le 15 mars 2023, il a été procédé à l'immatriculation d'une société dénommée ASTEK LUXEMBOURG, Société à Responsabilité Limitée au capital de 60.000 euros, dont le siège social est situé 10 A rue du Puits à Luxembourg.

### ➤ Acquisition de la société BUSINESS ENGINEERING SOLUTIONS (BES)

Par une décision d'Associé Unique du 24 juillet 2023 de la société ASTEK INTERNATIONAL, a été autorisé le rachat de 95% du capital de la société BUSINESS ENGINEERING SOLUTIONS, société anonyme de droit belge au capital de 100.000 euros, ayant son siège à Chaussée de la Hulpe 120, 1000 Bruxelles, (Belgique) et inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises (RPM Bruxelles – division Bruxelles) sous le numéro 0642.550.170, le rachat des 5% restant devant intervenir à la date du closing tel qu'envisagé dans le projet de rachat.

## Zone Amérique du Nord

### ➤ Création d'ASTEK TECHNOLOGIE CANADA

A la suite de la signature des statuts constitutifs le 18 avril 2023, il a été procédé à l'immatriculation d'une société dénommée ASTEK TECHNOLOGIE CANADA, INC. dont le siège social est situé 900-606, rue Cathcart à Montréal (Quebec).

A l'immatriculation, la société ASTEK INTERNATIONAL détenait 100% des titres de la société ASTEK TECHNOLOGIE CANADA.

Monsieur Julien GAVALDON a été nommé administrateur et Président. Monsieur Nicolas BOISSEAUX quant à lui a été nommé administrateur et secrétaire de cette société.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2023, Monsieur Jean-Christophe BERNARD a été nommé administrateur et Vice-Président.

### ➤ Création d'ACQUISICO

Le 7 juin 2023, il a été créé une société Holding de droit canadien dénommée 9492-7217 Québec Inc (ACQUISICO) dont le capital social était détenu à 100% par la société ASTEK INTERNATIONAL.

Le 1er juillet 2023, la société ASTEK INTERNATIONAL et sa nouvelle filiale ACQUICO ont acquis le solde du capital de la société ASTEK CANADA (soit 40% du capital) par l'acquisition notamment de 3 sociétés de gestion de droit canadien (9473840 Canada Inc, Groupe Darsi Inc. et 9302-5799 Québec Inc).

## 1.5 Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de l'Assemblée

### ➤ Absorption de la société INEAT

Aux termes d'un projet de traité de fusion simplifiée en date du 17 novembre 2023, déposé le 23 novembre 2023 au greffe du Tribunal de Nanterre, la société INEAT a fusionné avec la société ASTEK TECHNOLOGY, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Il est rappelé qu'au moment de la fusion, les deux sociétés étaient sœurs, détenues à 100% par la société (groupe) astek.

### ➤ Absorption de la société ASTEK SA

Aux termes d'un projet de traité de fusion en date du 17 novembre 2023, déposé le même jour au greffe du Tribunal de Nanterre, la société ASTEK SA a fusionné avec la société ASTEK TECHNOLOGY, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Il est rappelé qu'au moment de la fusion, les deux sociétés étaient sœurs, détenues à plus de 90% par la société (groupe) astek.

A cette occasion, la société ASTEK TECHNOLOGY a augmenté son capital de 5.877.375 €uros par création de 235.095 actions ordinaires, d'un montant nominal de 25 €uros chacune.

Par ailleurs, de nouveaux établissements secondaires ont été ouverts à Lille, Aix en Provence, Pérols et Rennes afin d'y transférer les salariés à la suite de la fusion.

### ➤ Soutien financier

Aux termes d'un Conseil de Surveillance du 23 janvier 2024, il a été décidé d'apporter le soutien de la société (groupe) astek à sa filiale, la société INEAT SOLUTION afin de lui permettre d'exécuter ses obligations, en mettant notamment tout en œuvre pour qu'elle puisse faire face à ses engagements - en particulier ceux qu'elle a pris dans le cadre de l'acquisition de la société MALTBERRY - et poursuivre normalement son activité.

### ➤ Apport de titres de la Société

Dans le cadre d'un projet d'organisation du Groupe, les actionnaires de la Société ont apporté le 25 avril 2024 les titres qu'ils détenaient au sein de la Société à la société FINANCIERE ASTEK. Il est rappelé que le Conseil de Surveillance de la Société a agréé la société FINANCIERE ASTEK en qualité de nouvel actionnaire le 13 mars 2024.

## Zone Amérique du Nord

### ➤ Fusion de la société ACQUISICO

Le 1er janvier 2024, ACQUISICO a été absorbée par la société ASTEK CANADA, en même temps que 9473840 Canada Inc, Groupe Darsi, 9302-5799 Québec Inc. A ce jour, la société ASTEK INTERNATIONAL détient 100% des titres de la société ASTEK CANADA.

### ➤ Changement de nom de la société INEAT CANADA

Par une décision en date du 7 février 2024, il a été procédé au changement de nom de la société INEAT CANADA qui se dénomme désormais ASTEK LAB.

## Zone Asie / Océanie

### ➤ Acquisition de la société SINERGIA MEDIA LABS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 janvier 2024, il a été procédé au rachat de 73% du capital de la société SINERGIA MEDIA LABS PRIVATED LIMITED, société à responsabilité limitée de droit indien ayant son siège social à Unit No 305 & 306, Third Floor, WTC-Tower A, Infopark-SEZ, Kakkanad Infopark, Kanayannur, Kochi, Ernakulam 682042, Kerala, (Inde). Le rachat des 27% restant devrait intervenir à la date des trois autres closing tel qu'envisagés dans le projet de rachat.

La société SINERGIA MEDIA LABS détient elle-même la totalité des actions de la société GOODBITS TECH PRIVATE LIMITED.

Messieurs Jean-Luc BERNARD, Julien GAVALDON et Martin de la CHESNAIS ont été nommés Director de la société SINERGIA MEDIA LABS. Messieurs Julien GAVALDON et Martin de la CHESNAIS ont été nommés Director de la société GOODBITS TECH PRIVATE.

## 1.6 Activité de la société en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice, notre Société n'a engagé aucune dépense en matière de recherche et de développement.

## 1.7 Principaux risques et incertitudes

La Société procède régulièrement à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable sur son activité.

➤ Risques liés au marché

Dans une activité de services confrontée à des besoins clients toujours nouveaux et à la rareté de certaines compétences, la Société reste attentive aux risques liés aux ressources humaines.

Ainsi, la Société attache une importance particulière à son système de recrutement et de gestion des carrières, associé à la mise en avant des valeurs et de l'ambition du Groupe à travers le programme « ASTEK CARE ».

Par ailleurs, la Société intervient sur un marché très concurrentiel dans lequel les ventes de prestations de services technologiques ou informatiques sont liées aux investissements de ses clients. Des risques inhérents à la conjoncture économique peuvent conduire à différer ou annuler certains projets.

➤ Risques financiers

*Risques de liquidité*

La Société peut potentiellement être soumise à un risque de liquidité. Afin de prévenir ce risque, le Groupe dispose :

- D'un reporting de trésorerie mensuel,
- D'une centralisation de trésorerie sur le périmètre France permettant d'utiliser les excédents de certaines filiales pour couvrir le besoin des autres,
- D'une ligne de crédit court terme auprès de la BNP.

*Risques de crédit*

La Société peut potentiellement être soumise à un risque de crédit de ses clients. Néanmoins, le Groupe peut compter à la fois sur la présence de Grands Comptes parmi ses principaux clients, sur une diversification sectorielle forte – avec la présence d'une multitude de petits acteurs – et sur une assurance-crédit souscrite dans le cadre du contrat d'affacturage.

*Risque de taux*

Le Groupe n'a pas signé de nouvelle couverture de taux afin de couvrir le risque de hausse des taux d'intérêts dans le cadre de son financement de l'emprunt obligataire avec H.I.G Whitehorse et AXA IM Alts.

Le Groupe avait signé le 1<sup>er</sup> juillet 2022 une nouvelle couverture de taux afin de couvrir le risque de hausse des taux d'intérêts de l'Euribor 3 mois dans le cadre de son financement de l'emprunt obligataire avec H.I.G Whitehorse et AXA IM Alts.

L'instrument financier dérivé est un contrat de CAP dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Un CAP de strike 0% contre Euribor 3M (échéance 31 décembre 2023) pour un montant de base couverte de 200 millions d'euros. L'obligation contractuelle de couverture est de 50% du montant de base au minimum.

Le coût de l'instrument financier est égal à une prime annuelle de 1,1% du nominal de la couverture correspondant à un paiement trimestriel de 556K€, soit 2,2 millions d'euros en résultat financier au 31 décembre 2023

#### *Risques de change*

La Société n'est pas exposée aux risques de change de manière significative.

#### *Risques sur actions et placements*

Au 31 décembre 2023, la Société n'a constitué aucun placement.

#### ➤ Gestion des risques

Les risques afférents à l'activité même de la Société qui découlent de son objet social sont régulièrement assurés (responsabilité civile exploitation, multirisques, etc. ...).

## 1.8 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

2023 marquait le lancement d'un nouveau plan stratégique visant à dépasser 1 md€ de chiffre d'affaires en 2027 : au cours de cette première année, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 600 m€ soit 20% de croissance, dont plus de 15% en organique, conformément à ses objectifs. Alors que le marché a marqué un ralentissement assez net depuis mi 2023, le Groupe prévoit de réaliser en 2024 une croissance de l'ordre de 10% pour atteindre 660 m€ de chiffre d'affaires, en misant sur les offres clefs de l'intelligence artificielle, de la cybersécurité et de la décarbonation.

La Société est donc engagée dans un plan de développement significatif de son chiffre d'affaires et de sa marge à horizon 4 ans.

## 2. COMPTES ET RESULTATS DE L'EXERCICE

### 2.1 Comptes de l'exercice

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

L'exercice écoulé se traduit par un résultat de **23.333.902 €uros**, que nous vous proposons d'affecter entièrement au compte report à nouveau.

Sous réserve de l'approbation de l'affectation proposée précédemment, le compte report à nouveau serait porté de **384.000 €uros\*** à **23.717.902 €uros**.

\* Montant du report à nouveau après attribution gratuite d'actions d'un montant de 8.000 €uros, ayant emporté l'émission d'une prime d'un montant de 4.608.000 €uros au 12/05/2023

### 2.2 Montant des dividendes des trois derniers exercices

Nous vous rappelons, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende par action	Eligible à l'abattement	Non éligible à l'abattement	Nombre d'actions
2020	9 €uros	803.763 €uros	3.717.378 €uros	502.349
2021	0 €uro	n/a	n/a	422.349
2022	11 €uros	602.635 €uros	4.275.997 €uros	443.512

### 2.3 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des derniers exercices (**Annexe 1**).

### 2.4 Dépenses et charges non déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles fiscalement d'un montant de **144.804 €uros**.

## 3. FILIALES ET PARTICIPATIONS

---

### 3.1 Prises de participation et de contrôle

Hormis les opérations de reclassements de titres effectuées en interne, il n'a pas été procédé à une prise de participations auprès de tiers au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

### 3.2. Cession de participations

La Société n'a procédé à aucune cession de participations au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

### 3.3. Sociétés contrôlées

Au 31 décembre 2023, la société (groupe) astek détenait les filiales suivantes, en France et à l'étranger :

Renseignements concernant les filiales ci-dessus	Val. Brute Titres	Capital	QP du capital	Capitaux propres au 31.12.2023	Résultat au 31.12.2023	CA HT au 31.12.2023
<i>Périmètre France</i>						
ASTEK	19 614 636 €	9 905 227,77 €	99,94%	44 555 357 €	7 317 831 €	171 655 693 €
ASTEK TECHNOLOGY	82 238 416 €	3 279 750 €	100%	37 244 242 €	5 464 376 €	142 683 028 €
ASTEK PROJET ET OFFRES	4 115 379 €	100 000 €	100%	759 403 €	419 170 €	2 531 724 €
SEMANTYS	1 152 500 €	50 000 €	100%	750 682 €	464 400 €	5 271 237 €
CATEP	5 484 230 €	100 000 €	100%	141 526 €	83 043 €	2 729 896 €
DREAM IT	76 500 €	150 000 €	51%	2 954 544 €	2 562 421 €	21 759 639 €
ASTEK INTERNATIONAL	928 800 €	37 000 €	100%	8 683 319 €	1 508 506 €	2 294 523 €
INTITEK FOR MANUFACTURING	630 000 €	367 200 €	100%	(1 796 356) €	(93 738) €	1 756 123 €
AXIBLE TECHNOLOGIES*	n/c	94 705 €	99,99%	n/c	n/c	n/c
INEAT SOLUTION	10 000 €	10 000 €	100%	263 357€	348 252 €	0 €
INEAT	6 919 444 €	200 000 €	100%	290 120 €	245 197 €	11 393 072 €
INCKA	20 000 €	20 000 €	100%	298 667 €	244 462 €	6 705 644 €
ASTEK CYBER SOLUTIONS	194 848 €	100 000 €	100%	5 152 €	18 710 €	553 727 €
TEKNEUM	81 000 €	100 000 €	81%	351 240 €	194 660 €	2 295 716 €
EMISYS	7 514 040 €	1 800 000 €	10%	4 529 933 €	2 456 629 €	12 277 071 €
IT&M HOLDING	1 000 €	1 000 €	100%	1 008 962 €	1 240 991 €	827 821 €
IPOK	70 000 €	100 000 €	100%	92 158 €	(7 842) €	682 564 €
IT&M Innovation	1 229 393 €	26 000 €	100%	260 710 €	199 870 €	34 592 €
IT&M Stats	17 443 893 €	10 000 €	100%	3.728.864 €	7.092.956 €	1 594 783 €
IT&M Consulting	401 344€	52 000 €	100%	977.556 €	16 810 172 €	(278 454) €
MALTBERRY	15 125 000 €	200 030 €	70%	3192 488 €	1 166 573 €	14 125 095 €
KAMELYS	10,00 €	50 000 €	70%	n/c	n/c	n/c

\*en cours de liquidation judiciaire

Périmètre International

Renseignements concernant les filiales ci-dessus	Val. Brute Titres	Capital	QP du capital	Capitaux propres au 31.12.2023	Résultat au 31.12.2023	CA HT au 31.12.2023
<b>Zone Europe</b>						
ASTEK POLSKA*	3 393 847 €	11 522 €	100%	5 881 274 €	8 129 509 €	83 533 337 €
ASTEK SERVICES LTD	1 €	1 151 €	100%	52 217 €	49 700 €	872 033 €
IMMUNE IT (Pays Bas)	12 394 881 €	24 082 €	100%	2 603 910 €	656 724 €	11 323 317 €
IMMUNE IT (Belgique)	2 305 683 €	18 550 €	100%	958 972 €	193 595 €	4 573 775 €
ASTEK Belgique	2 €	61 500 €	100%	-518 278 €	-14 850 €	0 €
ASTEK IBERIA	142 500 €	150 000 €	95%	132 797 €	276 666 €	2 986 530 €
CONMORE INGENJÖRSBYRÅ AB	9 711 940 €	9 012 €	100%	3 449 170 €	1 031 637 €	14 907 201 €
ASTEK PORTUGAL	100 000 €	100 000 €	100%	-59 301 €	-130 031 €	66 896 €
ASTEK LUXEMBOURG	45 600 €	60 000 €	76%	41 107 €	-18 893 €	215 645 €
BES (Belgique)	4 309 626 €	500 000 €	95%	1 412 111 €	230 404 €	2 400 032 €
<b>Zone Asie / Océanie</b>						
ASTEK TECHNOLOGY AUSTRALIA	1 €	1 €	100%	-316 173 €	-36 961 €	23 175 €
ASTEK CHINA	103 880 €	124 090 €	100%	952 383 €	6 393 €	1 125 528 €
ASTEK INFORMATION TECHNOLOGY (SHANGHAI)**	283 993 €	266 302 €	100%	56 307 €	-38 473 €	431 794 €
ASTEK SINGAPOUR INNOVATION TECHNOLOGY PTE***	191 105 €	205 606 €	100%	930 173 €	163 670 €	4 033 640 €
ASTEK HONG-KONG INNOVATION TECHNOLOGY	1 112 €	1 159 €	100%	536 950 €	149 608 €	592 589 €
ASTEK INTERACTIVE LTD (Hong Kong)	418 280 €	438 398 €	100%	-106 513 €	-127 614 €	0 €
ASTEK MALAYSIA SERVICES SDN	1 €	1 €	100%	-34 150 €	-1 699 €	211 075 €
ASTEK VIETNAM	134 650 €	93 675 €	91%	219 314 €	91 026 €	607 809 €
<b>Zone Afrique / Middle East</b>						
ASTEK MIDDLE EAST IT LLC	32 915 €	74 023 €	100%	-2 136 744 €	-401 005 €	1 379 435 €
ASTEK SAUDI ARABIA	23 850 €	24 165 €	100%	2 181 940 €	696 128 €	18 043 889 €
ASTEK MAURITUS****	499 523 €	414 873 €	100%	2 547 189 €	611 046 €	3 051 247 €
ASTEK TECHNOLOGY MOROCCO	945 €	919 €	99%	1 738 €	-3 590 €	533 425 €
<b>Zone Amérique du Nord</b>						
ASTEK US INC	1 €	9 €	100%	199 104 €	81 238 €	760 354 €

INEAT CANADA	1 €	1 €	100%	-598 805 €	-253 285 €	3 499 778 €
ASTEK CANADA	2 266 925 €	1 541 563 €	60%	11 484 579 €	2 562 321 €	79 024 663 €
ASTEK TECHNOLOGY CANADA	69 343 €	68 297 €	100%	19 462 €	-48 835 €	51 888 €
ACQUISICO (QUEBEC HOLDING)	14 676 990 €	14 356 142 €	100%	14 304 178 €	-51 964 €	0 €

\*La société ASTEK POLSKA détient 100% des titres de la société ASTEK TECHNOLOGY POLAND.

\*\*La société ASTEK SHANGHAI INFORMATION TECHNOLOGY détient 100% des titres de la société ASTEK INTERACTIVE TECHNOLOGY CONSULTING(SHANGHAI).

\*\*\*La société ASTEK SINGAPOUR INNOVATION TECHNOLOGY détient 90,82% des titres de la société ASTEK VIETNAM IINOVATION TECHNOLOGY.

\*\*\*\*La société ASTEK MAURITUS LTD détient 100% des titres de la société ASTEK Madagascar Sarlu.

### 3.4. Actions d'auto-contrôle

Au 31 décembre 2023, la Société ne détenait pas d'actions d'auto-contrôle.

## 4. DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

Nous vous rappelons qu'il a été établi au niveau du Groupe une déclaration de performance extra-financière conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Dans ce cadre vous trouverez en annexe 2 du présent rapport la déclaration de performance extra-financière de notre Société présentant les informations sur la manière dont notre Société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité conformément aux dispositions légales et réglementaires.

## 5. INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des Actionnaires possédant au 31 décembre 2023 plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

- **ROBINSON TECHNOLOGIES** possède plus des deux tiers du capital social ou des droits de vote de la Société ;
- **NIKKITA INVEST** possède plus d'un vingtième du capital social ou des droits de vote de la Société ;
- **Julien GAVALDON** possède plus du cinquième du capital social ou des droits de vote de la Société.

## 6. ACTIONNARIAT DES SALARIES

---

Conformément à l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'il n'existe aucune participation des salariés au capital de la Société.

Par ailleurs, aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place.

## 7. CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

---

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports généraux et spéciaux de votre Commissaire aux Comptes.

## 8. RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

---

Le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Laure-Anne BERNARD arrivant à expiration, il conviendra de procéder à son renouvellement pour une durée de six (6) ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2029.

## 9. RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET SUPPRESSION DE L'OBLIGATION DE DESIGNER UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT ; MODIFICATION CORRELATIVE DE L'ARTICLE 23 DES STATUTS

---

Nous vous informons que le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la société ADN PARIS et celui de Commissaire aux Comptes suppléant de la société RA AUDIT arriveront à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

Par ailleurs, nous vous précisons que l'article L. 821-40 du Code de commerce, nouvellement rédigé, permet de ne pas conserver de Commissaires aux Comptes suppléant au sein de la Société. En conséquence, nous vous proposons de modifier l'article 23 des statuts de la Société qui prévoient la nomination de Commissaire aux Comptes suppléant alors que ce n'est plus exigé par la loi.

De ce fait, nous vous proposons de renouveler uniquement le la société ADN PARIS de son mandat de Commissaire aux Comptes Titulaire pour une durée six (6) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale à tenir en 2030, en vue de statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2029.

Si cette proposition vous agréée, il vous appartiendra de modifier l'article 23 des statuts.

## 10. SUPPRESSION DE L'OBLIGATION POUR LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE D'ETRE ACTIONNAIRE ET MODIFICATION DE L'ARTICLE 19 DES STATUTS

---

Nous vous rappelons que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la loi n'impose plus aux membres du Conseil de Surveillance d'avoir la qualité d'actionnaire. Or à ce jour, les statuts de la Société exige encore que les membres du Conseil de Surveillance soient nommés parmi les personnes physiques actionnaires.

C'est pourquoi, nous vous proposons de modifier l'article 19 des statuts afin de permettre la nomination des membres en dehors des actionnaires de la Société puisque cela n'est plus exigé par la loi.

Compte tenu des explications qui précèdent et après lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, nous vous remercions de bien vouloir approuver les résolutions qui vous sont proposées.

**Julien GAVALDON**  
Président du Directoire

ANNEXE 1

Tableau faisant apparaître les résultats de la Société  
Au cours de chacun des derniers exercices

GRASTE - (GROUPE) ASTEK  
81 ter r. MARCEL DASSAULT  
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Résultat des 5 derniers exercices

Déclaration au 31/12/2022

Date d'arrêté	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	435 512	422 349	502 349	494 400	423 250
Nombre d'actions					
- ordinaires	433 606	422 349	502 349	494 400	423 250
- à dividende prioritaire	1 906				
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	30 452 109	23 985 450	52 939 575	69 350 190	71 641 509
Résultat avant impôt, participation, dot, amortissements et provisions	11 341 141	-4 346 500	11 465 816	585 139	2 262 832
Impôts sur les bénéfices	-2 344 934	-3 188 508	-2 097 029	-902 909	-62 184
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	5 783 362	5 171 909	-3 714 556	-5 267 314	-618 320
Résultat net	8 091 293	-6 329 901	18 211 810	6 755 362	2 943 336
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot, amortissements, provisions	32	-7,43	28,86	3,01	5,49
Résultat après impôt, participation dot, amortissements et provisions	18,66	-14,99	36,25	13,66	6,95
Dividende attribué	0	0	0	0	0
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	131	443	499	642	677
Masse salariale	9 331 055	6 985 329	23 381 582	31 375 911	33 801 682
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	4 974 716	3 749 552	10 018 402	13 407 451	14 988 035

## ANNEXE 2

Déclaration de performance extra-financière